

# Eco-Vie, la revue

Dépôt Mouscron- Centre

Paraît tous les deux mois,

sauf en juillet-août.

P 501345P



PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE



n° 311/ Mai– Août 2020

<http://www.eco-vie.be>

## Editorial

Cette période « Covid-19 » est très particulière pour chacun-e d'entre nous, mais aussi pour notre association (comme pour toutes les associations d'ailleurs quelles qu'elles soient). C'est pourquoi, vous ne trouverez pas d'agenda traditionnel dans cette revue car nous ne pouvons rien programmer actuellement ... il nous faut attendre les directives du gouvernement pour savoir ce qui est possible, et comment... quelles précautions mettre en place notamment. Nous suivrons bien évidemment ces injonctions puisqu'il y va de la santé de tou.te.s !

Actuellement, nous pouvons vous annoncer que nous reprenons nos réunions, le premier mercredi du mois à 17h, auprès de nos bacs « Incroyables comestibles » au parc du Chalet, Rue du Chalet à Mouscron et que nous participerons au « Goûter au jardin 2020 » qui aura lieu, si c'est permis, le dimanche 23 août (là aussi au parc du Chalet). Notez encore dans votre agenda que nous organisons deux rencontres à 2 l'Aut' Côté. La première, le jeudi 15 septembre à 19h, en partenariat avec IEW: conférence sur l'usage de la voiture en ville et les zones à basses émissions. La seconde, le mardi 20 octobre de 18 à 21h, réunion citoyenne sur le thème "Stop béton". (Plus d'informations utiles dans notre revue de septembre)

Nous ne pouvons que vous conseiller de surveiller notre page facebook et notre site web (<http://www.eco-vie.be>) qui seront systématiquement mis à jour dès que de nouvelles informations nous parviendront.

En espérant vous revoir à l'une ou l'autre de nos activités le plus rapidement possible ...

Prenez bien soin de vous et de vos proches

*Sylvia*

### SOMMAIRE

• Editorial	1	• Cahiers de Tatie Sylvia n°2	13	• Fini le jetable... suite	25
• Comprendre le dessous des cartes de la sortie du nucléaire	2	• Le Jardin de Liliane		• Cébéo... suite	
• La Tanaïsie (plantes picardes)	5	• Le Coronavirus: une opportunité écologique	14	• Passeur de savoir	26
• Coronavirus et le printemps silencieux	6	• Brussels Airlines	17	• Apprendre, mais à prendre l'air	
• Eolienne à domicile	7	• Une goutte d'eau	18	• Soigner les animaux avec des plantes, c'est entrer en résistance	27
• Trucs et Astuces	8	• IEW: « Réparer ! »	20	• Stage d'été du CREL	29
• Déconfinons les droits des Sans-papiers	9	• Courrier des lecteurs : « Je cherche l'hirondelle »		• Atelier de percussion	
• Les Cerises (plantes picardes)		• La voiture raisonnable, une évidence	21	• Eco-Vie Junior—Grisou et les petits troglodytes mignons	30
• Enquête publique: Poulailler Decruyenaere	10	• Eco-Vie Junior —Grisou et le Covid	22	• Les infos-télé : ça grinc(h)e	32
• Recherche témoin de sa vie sous Covid-19	12	• Recettes: Scampis, spaghettis et spaghettis de courgettes	24	• Stretching postural: infos	

Prix de vente (hors-adhésion) : 2 euros

Edit. resp. : Sylvia Vannesche, 34 rue de l'Oratoire, 7700 Mouscron

# Comprendre le dessous des cartes de la sortie du nucléaire

Les prochains mois seront déterminants pour la transition énergétique de notre pays. En point de mire, 2025 et la sortie prévue du nucléaire à nouveau contestée par certains. Plusieurs dossiers politiques compliqués se superposent dans ce débat crucial, le rendant incompréhensible pour le citoyen. Essayons de comprendre la partie de billard à 4 bandes qui se joue dans les plus hautes sphères du pouvoir et qui détermine notre avenir énergétique. Et impactera notre portefeuille...

## Point de départ: un scénario de sortie du nucléaire contesté

Il y a, à l'heure actuelle, 7 réacteurs nucléaires en activité. Ils doivent fermer entre 2022 et fin 2025. A la base, la loi de sortie du nucléaire ne prévoyait pas un timing si serré. Trois réacteurs devaient fermer dès 2015. Mais en 2015, le Gouvernement Di Rupo puis le Gouvernement Michel 1 ont postposé de 10 ans ces fermetures pour des raisons (très contestables) de sécurité d'approvisionnement. Nous voilà dès lors avec un nouveau timing de

sortie du nucléaire devenu inévitablement très serré.

Notons déjà que ce timing pourrait évoluer à la marge suite [à la victoire d'IEW devant la Cour constitutionnelle qui a déclaré la prolongation de Doel 1 et 2 illégale](#)<sup>(1)</sup>. En pratique ces 2 réacteurs pourraient ainsi être amenés à fermer dès 2023. Soit un peu plus tôt que prévu.

Certains acteurs (la N-VA au niveau politique, Engie, le forum nucléaire...) se sont exprimés pour revoir cet agenda et prolonger des réacteurs au-delà de 2025. Toute-

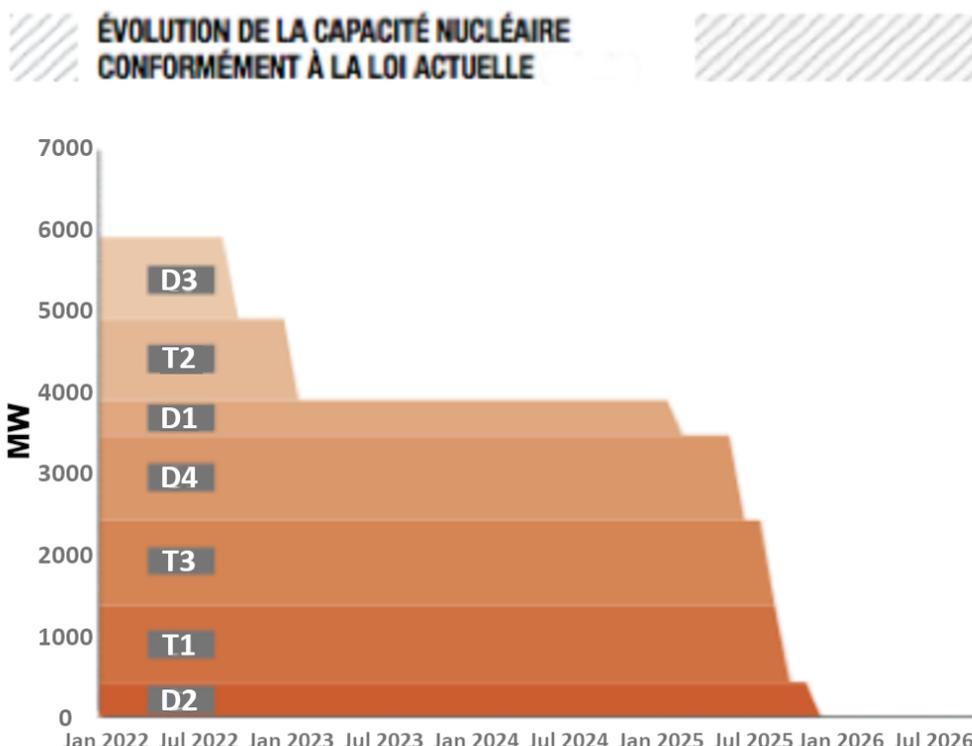
fois, différentes raisons limitent grandement cette option. Principalement : **la plupart des réacteurs sont en fait « improlongeables » sans risque majeur** :

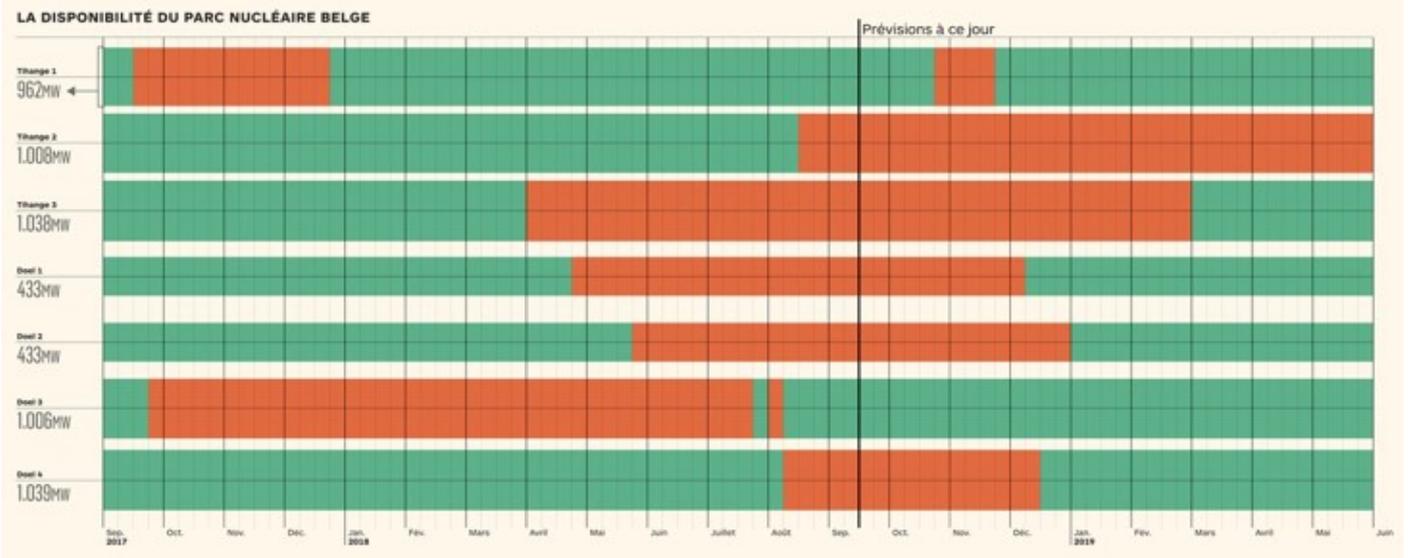
Doel 1 et 2 et Tihange 1, les 3 réacteurs déjà prolongés en 2015 auront 50 ans en 2025, c'est à dire 10 ans de plus que leur durée de vie initiale... Les prolonger à nouveau semble hautement hypothétique et est en tous cas irresponsable...

Dans 2 réacteurs (Doel 3 et Tihange 2), des milliers de microfissures ont été détectées en 2017. Pour beaucoup de professeurs d'université, [ils auraient dû être fermés depuis longtemps tant leur fragilité pose des graves questions de sécurité](#)<sup>(2)</sup> (comment la cuve nucléaire fragilisée réagirait-elle par exemple en cas de refroidissement d'urgence ?...). Les prolonger n'est même pas envisagé par le plus fervent des nucléaristes...

Il ne reste dès lors que 2 réacteurs pour lesquels une prolongation est envisageable aux yeux de certains : Doel 4 et Tihange 3.

Notons que ces 2 réacteurs ne sont pas épargnés par des dysfonctionnements liés à leur âge. [Tihange 3 a ainsi connu des problèmes techniques clairement liés à l'âge dont des problèmes de dégradation de certaines parties en béton](#)<sup>(3)</sup>. Ces problèmes posent surtout une question de fiabilité, ce qui nous a joué des tours notamment lors de l'hiver 2018 durant lequel seul un réacteur sur 7 était en activité sans que cela n'ait pu être prévu/préparé... C'est bien l'indisponibilité non programmée qui pose le plus de problème pour les opérateurs de notre système électrique.





En novembre 2018, un seul réacteur Doel 3 était en activité notamment suite à la fermeture non programmée de plusieurs réacteurs dont Tihange 3 susceptible d'être prolongé.

## L'impact limité d'une prolongation nucléaire pour le climat

Sur leur page, le forum nucléaire, lobby financé principalement par Engie, joue abondamment la carte du climat. La sortie du nucléaire ferait selon eux carrément augmenter les émissions de CO<sub>2</sub> de 76% en 2025 !!! Nous ne comprenons tout simplement pas d'où peuvent sortir des chiffres si ahurissants. Ceci les décrédibilise une fois encore auprès des spécialistes.

*La page climat du forum nucléaire (voir ci-dessous). Un bijou de désinformation. Savourez le côté si-*

*byllin de la phrase : « l'énergie nucléaire produit jusqu'à 90% de notre électricité bas carbone » ? (Le nucléaire représente entre 50% et 65% de notre production d'électricité selon les années).*

Loin des communications infantilisantes du lobby nucléaire, il faut toutefois aborder la question cruciale du climat et de la sortie du nucléaire avec sérieux. Car il est inévitable qu'une partie des réacteurs nucléaires que nous devons fermer seront, pendant une période intermédiaire, remplacés par des centrales au gaz émettrices de CO<sub>2</sub>. Le Centre d'étude *Climact* a estimé l'impact de la sortie du nucléaire sur nos émissions de GES (voir le graphe page suivante). En pratique, au moment de la sortie du nucléaire (entre 2022 et 2025, nos émissions de GES augmenteront de 3%). Pour dire les choses autre-

ment, selon ces calculs, la sortie du nucléaire reporterait de 3 ans la décarbonation de nos sociétés.

Ce report dans la trajectoire de décarbonation doit évidemment questionner des environnementalistes comme nous. Il serait irresponsable de l'évacuer d'un revers de la main quand on sait l'urgence que nous avons à décarboner nos sociétés.

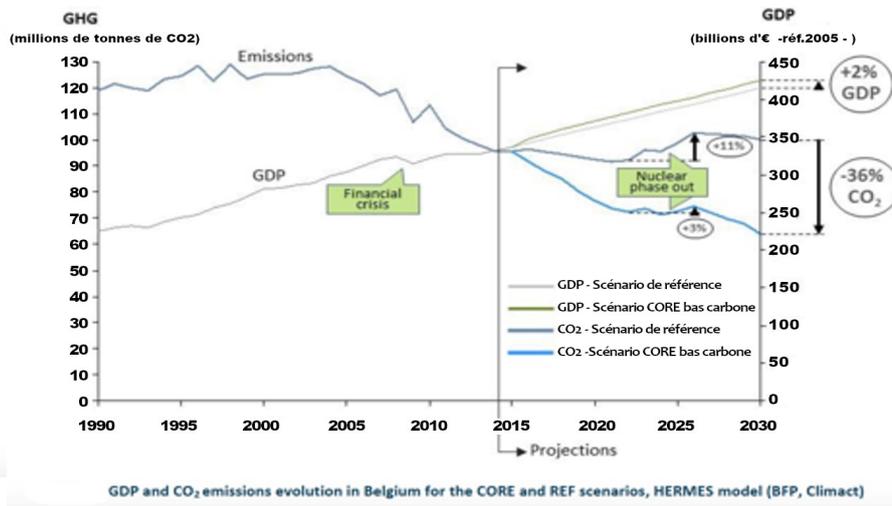
Mais tout d'abord, [comme nous l'avons déjà développé dans cet article](#)<sup>(4)</sup>, il serait simplificateur de limiter la crise environnementale à la seule crise climatique.

En outre, il faut ajouter à ces arguments que **nous n'avons sans doute pas le choix** de sortir du nucléaire (ou un choix très limité) ! En effet, comme nous l'avons vu, seuls 2

### Quelles seraient les conséquences d'une éventuelle sortie du nucléaire en Belgique pour le climat ?

La fermeture des centrales nucléaires de Doel et Tihange aura une influence négative sur les émissions de CO<sub>2</sub> en Belgique :

- L'énergie nucléaire produit jusqu'à **90 % de notre électricité bas-carbone**. Elle constitue donc notre principale source d'énergie bas-carbone et **la source principale pour relever les défis climatiques**.
- Les centrales nucléaires seraient **remplacées principalement par des centrales au gaz**, qui émettent 30 fois plus de CO<sub>2</sub>.
- La sortie du nucléaire ferait **augmenter nos émissions CO<sub>2</sub> de 76 %** en 2025.



réacteurs sur 7 pourraient éventuellement être prolongés. Leur âge avancé, confirmé par les pannes fréquentes constatées ces dernières années, les rend peu fiables. Résultat : d'après les calculs d'Elia, si on prolongeait 2 réacteurs (2 GW de puissance) on éviterait seulement de devoir construire 1GW de gaz (voir l'illustration plus bas).

Pour dire les choses autrement, et contrairement à ce que veulent nous faire croire les défenseurs de l'atome, **le débat ne se limite pas à « gaz OU nucléaire »**... Dans tous les scénarios la part de gaz devra augmenter dans notre mix électrique... Hélas.

*Différents scénarios développés par Elia après 2025. La colonne de droite qui prévoit 2GW nucléaire (nuclear 2GW) prévoit un besoin de*

*3,1 GW de centrale au gaz (appelée ici « new CCGT ») contre 4,1GW si 2 réacteurs ne sont pas prolongés.*

## Faut-il subventionner le gaz ?

Ainsi, un certain nombre de centrales gaz polluantes doivent venir sur le marché d'ici 2025. Pas de doute là-dessus.

Tout doit être mis en œuvre pour limiter ce nombre. La balle est surtout dans le camp des Régions qui disposent des leviers pour développer les alternatives aux centrales gaz moins impactantes : la flexibilité dans la consommation d'énergie, la cogénération...

La question centrale des prochaines semaines est surtout de savoir si l'Etat (c'est à dire les citoyens qui payeront soit via leur fiche d'impôt, soit via leur facture... ) doit subventionner ces nouvelles centrales gaz ? Ou, en d'autres termes, des opérateurs construiront-ils des centrales gaz sans soutien public ?

Deux expertises de haut vol s'affrontent à ce stade pour répondre à cette question cruciale et elles ne sont pas du tout d'accord !

D'un côté Elia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité qui préconise la mise en place d'un mécanisme de subventionnement (appelé CRM). En face, le gendarme du marché de l'énergie, la CREG, qui estime que ce mécanisme n'est pas nécessaire...

C'est un débat de techniciens mais il nous concerne tous au premier chef ! En effet, comme on peut le lire dans un rapport rendu par PWC en 2018, **« le coût total actualisé du CRM sur 15 années s'élève à 5,4 milliards d'euros, soit 344,9 millions d'euros par an. »** <sup>(5)</sup> payés par les citoyens !

Pour nous, étant donné les sommes en jeu, tout doit être mis en place pour ne pas subventionner ces centrales gaz... Et un tel soutien ne peut être envisagé qu'en dernier ressort. **A ce stade, il est donc crucial que la vision de la CREG (qui estime qu'un subventionnement n'est pas nécessaire) soit analysée en profondeur par les autorités...**

Mais à ce stade, le Gouvernement semble ignorer cette option... Il a déposé une proposition de mécanisme CRM qui doit être approuvée par la Commission européenne. Il est clair que si ce mécanisme s'avérait nécessaire, le timing est très



**Efficient gas**

**Efficient gas**

**Market reponse (2GW) and constant CHP (2GW)**

**All existing = 4,7GW**

**New CGT = 4,1GW**

**Nuclear 2GW  
All existing = 4,7GW**

**New CGT = 3,1GW**

serré pour l'implémenter. **Mais la ministre de l'énergie doit en parallèle continuer à évaluer la nécessité de le mettre en place.**

Notons que [les dernières nouvelles montrent que le dossier déposé à l'Europe pourrait ne pas être approuvé dans les temps...](#)<sup>(6)</sup>. Et le projet est mal embarqué...

## Un méga deal Engie/ Etat belge aux multiples facettes

En conclusion, ces prochains mois, l'Etat fédéral doit donc négocier, surtout avec Engie, plusieurs dossiers énergétiques très interconnectés... On est face à un méga-deal énergétique. A chaque fois, ce sont des millions d'euros d'argent public qui sont sur la table... Tout ce débat est donc aussi (et surtout) un affaire de gros sous !

Sur la question de la **prolongation de réacteurs** que certains veulent remettre sur la table : notons qu'Engie a déjà lancé les hostilités en faisant savoir qu'ils **pourraient demander des subventions** pour prolonger

leurs réacteurs de 10 ans ! Le Nouveau président Johnny Thijs disait ainsi : « Si les responsables politiques disent que deux centrales suffisent pendant dix ans, il faudra discuter. »

Un soutien direct au nucléaire serait juste inacceptable, ces réacteurs ont déjà été très largement payés par les Belges !

Engie est aussi un des opérateurs qui sont en lice pour construire les fameuses nouvelles centrales au gaz et pourrait également bénéficier du **subventionnement des centrales gaz CRM** (= 5 milliards €).

**Les provisions mises de côté pour gérer le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion des déchets nucléaires** sont largement insuffisantes et doivent également être renégociées ! L'organisme chargé d'évaluer ces coûts, l'ONDRAF, les revoit systématiquement à la hausse depuis plusieurs années. Les dernières évaluations sont de 15,1 milliards €... Problème : il y avait 11 milliards budgétés en 2018 dans le fond Synatom prévu à cet effet et [d'importantes questions pèsent sur la disponibilité réelle de cette](#)

[somme](#)<sup>(7)</sup>. On parle donc à nouveau de minimum 4 milliards € qui devraient normalement être payés par ENGIE...

Au final la vraie question du débat nucléaire est donc aussi, et avant tout, une affaire de gros sous... Il est dès lors extrêmement préoccupant de ne pas avoir de Gouvernement fédéral de plein exercice pour mener ces négociations parallèles. Car de l'autre côté de la table, l'opérateur ENGIE dispose de sérieux moyens de pression pour faire peser la décision à son avantage (et à notre désavantage donc).

En pratique, cela montre encore le risque qu'il y a à être dépendant d'un seul opérateur et d'une technologie centralisée comme le nucléaire. Cela plaide clairement (à nouveau) pour une émancipation rapide...

*Arnaud Collignon  
Énergie & Territoire*

<sup>(1)</sup> <https://www.iew.be/la-cour-constitutionnelle-annule-la-loi-sur-la-prolongation-des-centrales-nucleaires-doel-1-et-doel-2/>

<sup>(2)</sup> [https://www.rtf.be/info/societe/detail\\_doel-3-et-tihange-2-un-nouveau-rapport-scientifique-alarmant?id=9707100](https://www.rtf.be/info/societe/detail_doel-3-et-tihange-2-un-nouveau-rapport-scientifique-alarmant?id=9707100)

<sup>(3)</sup> <https://afcn.fgov.be/fr/actualites/arret-des-reacteurs-de-doel-3-et-tihange-3-mise-jour-de-la-situation>

<sup>(4)</sup> <https://www.iew.be/prolonger-le-nucleaire-nest-pas-une-solution/>

<sup>(5)</sup> <https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Energy/Rapport-Determination-du-mecanisme-de-remuneration-de-la-capacite-belge-et-preparatio-du-cadre-legislatif.pdf>

<sup>(6)</sup> <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/l-europe-veut-savoir-comment-sera-finance-le-plan-belge-de-sortie-du-nucleaire-5e52c705f20d5a6422896c36>

<sup>(7)</sup> <https://www.lecho.be/entreprises/energie/la-facture-de-la-gestion-des-dechets-nucleaires-s-alourdit-de-25/9991519.html>

### El Sint-Beon (La Tanaisie) - André Leleux

Pou lés glènes au pouiller, oubin l'tchien dins s'camuche

Ène branque f'ra s'inqueurir el vermine et lés puches

Dins l'maseon, lés formiches, lés mouques et lés picrons

Is veont vuder lés lieux, rin qu'à r'naquer l'sint-beon

La Tanaisie  
Pour les poules au pouiller, ou bien pour le chien  
dans sa niche  
Une branche fera fuir la vermine et les puces  
Dans la maison, les fourmis, les mouches et les  
moustiques  
Vont vider les lieux, rien qu'à sentir la tanaisie

# Coronavirus et le printemps silencieux

Avec son livre "Printemps silencieux" paru en 1962 et qui a connu un retentissement mondial, l'écologiste américaine Rachel Carson a lancé, la première, l'alerte sur la toxicité des pesticides de synthèse, particulièrement du DDT, responsables à ses yeux de l'amenuisement de la population des oiseaux. Printemps car, prélude, en cas d'inertie des autorités compétentes pour limiter leur usage, de leur montée en puissance et par voie de conséquence d'un risque d'aggravation de la situation. Silencieux, car leur extension participait, grâce à la désinformation organisée des industriels de la chimie mise en cause, de l'élimination lente, progressive et en catimini des oiseaux qu'on n'entendait plus chanter. 60 ans plus tard, on ne peut que déplorer la justesse de cette lucidité prédictive qui s'est aggravée depuis monstrueusement.

Ces temps-ci nous aussi sommes entrés dans un printemps silencieux. Anecdote synchronicité lointaine ou signe avant-coureur (printemps prenant dès lors, comme dans le livre, valeur symbolique d'émergence) du même processus d'élimination mais qui vise ici les humains ? Silencieux aussi car impressionnant état de fait suite aux mesures de confinement et d'arrêt de la plupart de nos activités habituelles.

Quel lien autre que lexical établir entre les événements évoqués ? Nous avons affaire à 2 drames, l'un sanitaire bien identifié, comptabilisable, mondialisé, spectaculaire, concentré ; l'autre écologique diffus (la virulence du coronavirus en Chine et en Lombardie serait due à la pollution atmosphérique par les particules fines), mal quantifiable, affectant modérément les pays

riches, souvent impalpable (ex: les tonnes de CO<sub>2</sub> à économiser!) étalé dans le temps et l'espace. La prise de conscience du premier a engendré logiquement des réactions, inimaginables il y a peu, à la hauteur des enjeux ; alors que le second attend toujours les "décrets" draconiens d'application pour contrer une mortalité "écologique" passée, présente et future infiniment supérieure aux ravages subodorés du coronavirus, sans parler de la menace d'extinction de l'espèce humaine ; situation comparable à l'écho donné aux attentats du 11 septembre 2001 à New-York et au peu de cas accordé au 11 septembre quotidien que vivent tant de miséreux des pays minés surtout par notre "terrorisme" d'exploitation de tous ordres !

La démonstration grandeur nature de cette rapide réactivité obligée face à la pandémie conforte ma

conviction ancrée depuis de nombreuses années que le changement radical du mode de vie des nations privilégiées, cause première du risque d'anéantissement de notre civilisation, en dépit des cris d'alarme insistants de la communauté scientifique et des initiatives louables orchestrées partout dans le monde, ne viendra pas de l'émergence d'une masse critique vertueuse venue de l'intérieur, même suscitée par l'inopérante pédagogie du catastrophisme, mais bien des désastres de très grande amplitude qui, affectant durablement les nantis, imposeront, à condition de ne pas les anéantir, ce changement indispensable à notre survie (argumentation développée dans le blog de [www.fairecommesi.com](http://www.fairecommesi.com)). Souhaitons que le temps suspendu actuel ne ressemble pas à la minute de silence dans un stade où les supporters piétinent d'impatience de faire éclater leurs bruits et leurs fureurs, mais bien à un temps de réflexion pour surfer sur la vague écologique des mesures prises qui s'apparentent non intentionnellement à un programme partiel de transition énergétique : réduction de la production industrielle, de la consommation d'énergie, des déplacements, du tourisme, de la pollution... à adapter dans le cadre d'une organisation structurée capable de satisfaire les besoins essentiels de tous. Restructuration d'autant plus urgente et nécessaire qu'une récession



économique et sociale se profile à coup sûr à un horizon proche qui entre autres méfaits délétères aggravera encore plus le sort des précarisés et dont il convient de se prémunir, à l'instar du Conseil National de la Résistance française qui déjà 2 ans avant la fin de la seconde guerre mondiale élaborait un programme de réformes presque révolutionnaires à mettre en œuvre à la Libération. Imitons-le pour amortir le choc de l'après crise susceptible d'être aussi redoutable, si pas plus, que la crise elle-même, en planifiant

dès à présent une refonte de notre système qui a mis en pleine lumière sa fragilité et sa vulnérabilité par trop de sophistication, de rigidité, de gigantisme, de dépendance et d'absence de petites structures ( "*Small is Beautiful*" titrait l'économiste E. Schumacher en 1973 dans la foulée du clairvoyant Club de Rome - Halte à la croissance ) souples, autonomes, locales et résilientes, en refusant par avance les "plus jamais ça" stériles et inconsistants comme l'a encore prouvé l'après crise financière de 2008, en

se méfiant des élucubrations de notre fantasque intelligence non assagie par la sécurisante conscience ( le raisonnable n'est pas d'office l'enfant légitime du rationnel, loin s'en faut!) et en s'efforçant de vivre de plus en plus dans la suffisance, la modération, la simplicité, la sobriété volontaires avant qu'une éventuelle nouvelle catastrophe nous contraigne à un silence de moins en moins printanier.

*Pierre Crombez*

## Eolienne à domicile?

En commençant ma retraite, je me suis dit : Que vais-je faire maintenant ? A ce moment, différentes idées se sont présentées, allant du sport en passant par le jardinage, l'idée de construire une mini-éolienne se trouvait aussi dans mes cartons.

Maintenant, il s'agit de ne pas faire n'importe quoi et comment. D'abord se renseigner, sachant qu'en notre beau pays, ce ne sont pas les lois et divers règlements qui manquent pour organiser la société. La première personne à qui j'ai parlé de mon idée, m'a répondu tel un coup de fusil ! « C'est interdit ! »

Sans autre forme de procès.

Un ami de longue date, qui venait de construire la sienne spontanément en bordure de Namur, m'a répondu : avoir demandé les renseignements après la construction ! Le téméraire ! Il pensait la mettre aux normes locales ultérieurement ! Son terrain est grand, à l'époque, les normes en étaient au stade de l'intention, sa mini-éolienne tourne toujours à ce jour !

Les renseignements les plus fiables reçus de Nivelles, font que l'éolienne ne soit pas plus haute, que la moitié de la plus petite longueur du jardin ; exemple : le jardin mesure 20 m sur 7 m de large, la mini-éolienne peut atteindre la hauteur maximale de 3m50 . Ainsi, il n'y a pas de risque pour les voisins.



En conclusion : pour autant que le jardin soit bien orienté, il est possible d'ériger une mini-éolienne chez soi.

De nombreuses questions vous viennent à l'esprit ? Alors, n'hésitez pas à les poser, je pourrai alors les traiter dans l'ordre utile pour réaliser votre rêve.

Rairai

# Trucs et astuces

Bonjour à tous et toutes ex-confiné-e-s, télétravailleurs-euses, et autres ami-e-s en tous genres. J'espère que tout le monde va bien et se prépare à passer un été « extraordinaire » dirons-nous !

Quels que soient vos projets je vous les souhaite prospères et joyeux.

Alors j'ai déniché quelques trucs durant cette période délicate que je viens partager avec vous avant l'été

- Pour nettoyer un tapis, une carpe ou autre : Après avoir aspiré votre tapis, saupoudrez-le de bicarbonate (environ 2 CS par mètre carré), brossez pour bien faire pénétrer et laissez reposer toute une nuit. Aspirez à nouveau au matin, il sera comme neuf (et envolés les acariens ! Hop)



- En parlant d'aspirateur, au fait, pensez à aspirer de temps à autre un peu de bicarbonate afin de le désodoriser (simple et efficace) et n'oubliez pas que si vous avez fait tomber une bague, un fermoir de boucle d'oreille ou tout autre objet assez petit pour être avalé par ce monstre robotique aspirant tout sur son passage, il suffit d'y mettre un vieux bas pour que seule la poussière soit aspirée.

- Pour se fabriquer un chiffon antistatique, il suffit de prendre un chiffon propre et de le faire tremper toute une nuit dans une bassine con-

tenant un litre d'eau additionnée d'une CS de glycérine. Une fois sec, le chiffon attirera la poussière comme un aimant, le fer 😊

- Nos écrans (quels qu'ils soient) ont été fort sollicités ces derniers temps. Un nettoyage s'impose ! Attention ! Éteignez toujours l'appareil d'abord, ne jamais exercer une trop forte pression sous peine d'endommager de manière parfois irréversible votre écran. Prenez une microfibre, humidifiez-la avec un spray constitué d'un mélange de 50% de vinaigre et 50% d'eau et effectuez des mouvements réguliers et finissez par un passage avec une microfibre spéciale lunettes pour un fini impeccable !



- Parlons lessive et surtout taches tenaces (de gras ou de tomates par exemple), n'oubliez pas la terre de Sommières (saupoudrez la tache, laissez agir toute une nuit, brossez, lessivez. Si la tache est ancienne, placez un tissu absorbant que vous n'utiliserez plus sur la tache et repassez à fer

chaud avant de saupoudrer de terre de Sommières).

- Gardez les filets de pommes de terre, d'ail, d'oignon etc. pour en faire des « éponges » à récurer.

Pour éloigner les insectes de façon inoffensive pour eux, prévoyez un spray d'eau. Une pulvérisation et les voilà qui s'éloignent. Vous êtes débarrassés et eux peuvent aller butiner plus loin et pour éloigner les fourmis, une vaporisation de vinaigre sur leur passage et hop elles dégagent 😊

- Pour conserver sa laitue plusieurs jours sans problème : lavez-la, essorez-la parfaitement, coupez-la éventuellement en lanières et mettez-la dans un récipient hermétique (et surtout ne l'oubliez pas dans le fond du frigo quand même hein 😊)

Voilà pour cette fois.

J'espère que cette rubrique vous a plu et que vous nous partagerez vos trucs et astuces à votre tour. En attendant, passez un bel été et prenez soin de vous et des autres.

Virginie

**Des trucs,  
des astuces,  
une réaction?**

**N'hésitez pas à nous en faire part, plus on pourra les partager, meilleur sera notre quotidien.**

# Déconfinons les droits des sans-papiers

## Contre le virus, la régularisation, c'est maintenant !

Alors que la Belgique entame un déconfinement progressif, de nombreux citoyen-ne-s et associations veulent attirer une nouvelle fois l'attention des pouvoirs publics sur la situation des oublié-e-s de la crise du COVID-19. Parmi celles et ceux-ci, les sans-papiers :

Les sans-papiers sont privés des droits humains fondamentaux. Ils n'ont accès qu'à l'aide médicale urgente dont les conditions d'octroi restent complexes. Dans une économie qui tourne au ralenti, leurs possibilités d'obtenir des revenus par le travail sont réduites, voire impossibles. Pourtant, l'accès au travail est vital. De tout temps des femmes et des hommes sans papiers ont travaillé, notamment dans l'agriculture, dans la construction, dans le nettoyage, et les soins aux personnes, travail invisible dont on vient de redécouvrir toute l'importance et dont l'épidémie nous révèle les pénuries ... Ces travaux, elles et ils les effectuent depuis longtemps, avec des rémunérations infimes et dans des conditions indignes, sans aucune cou-

verture sociale.

Nous le savons, les mesures de sécurité sanitaire ne seront efficaces que si l'ensemble de la population est en mesure de les respecter. Cela n'est possible qu'en ne laissant pas certaines catégories de la population de côté lors du déconfinement - à fortiori les plus vulnérables ou fragilisées. Or, aucune protection n'est prévue pour les sans-papiers qui, sans ressources, doivent garder les enfants dans quelques mètres carrés, sans équipement ni aide pour que les enfants effectuent les travaux scolaires demandés ; pour les sans-papiers qui vivent dans la précarité des bâtiments qu'elles et ils occupent collectivement, dans la promiscuité et ignoré-e-s des pouvoirs publics, dépendant de la seule solidarité et du soutien des personnes qui les aident ; pour les sans-papiers qui errent dans les rues, dans les parcs, sans abri ni protection ; pour les sans-papiers qui sont restés détenu-e-s dans les centres fermés en vue d'une expulsion alors que celles-ci ne peuvent plus avoir lieu, confiné-e-s dans la promiscuité et l'absence de dispositifs sanitaires, privé-e-s de tout contact avec leurs proches. C'est

donc toute une frange de la population qui est ainsi mise en danger.

## La régularisation est au bénéfice de toute notre société.

Depuis 2009, les régularisations se sont réduites comme une peau de chagrin. Entre 100.000 et 150.000 personnes sont ainsi privées des Droits Humains les plus élémentaires. Il est temps de réformer la loi pour une régularisation sur base de critères clairs, avec une commission indépendante et permanente de régularisation. Seul l'octroi de titres de séjour aux personnes sans papiers permet de répondre aux défis humanitaire et sanitaire auxquels nous faisons face actuellement. A l'échelle internationale, le Portugal, l'Espagne et l'Italie ont déjà adopté des mesures en ce sens.

C'est pourquoi, la plateforme citoyenne sans-papiers appelle les citoyen-ne-s, mais aussi les élu-e-s, à tous les niveaux de pouvoir, communal, régional, communautaire, fédéral à soutenir la régularisation des sans-papiers.

*Elise Depauw, pour le Réseau Mouscron Terre d'Accueil*

*Le Comité de Soutien Voix des Sans-Papiers a besoin de votre aide avec sa pétition: « Coronavirus—Pour la santé de tous, Regularisatie van de Sans-papiers! (FR/NL) » [https://secure.avaaz.org/fr/community\\_petitions/gouvernement\\_belge\\_coronavirus\\_pour\\_la\\_sante\\_de\\_tous\\_regularisatie\\_van\\_de\\_sanspapiers/](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/gouvernement_belge_coronavirus_pour_la_sante_de_tous_regularisatie_van_de_sanspapiers/)*

## Lés Ch'risses (Les Cerises) - André Leleux

Quansque leu temps i vint, in s'met dés blouques d'orèle

Ducasse pou lés mauviars, is l's aval'tent tout reond

Lés afants is s'alint'ent pad'rîre ène fichelle

Ch'ést à l'œu qu'i raquere ès pirote el pus leon

Les Cerises  
 Quand vient leur temps, on se met des pendants  
 d'oreille  
 C'est la fête pour les merles, ils les avalent tout  
 rond  
 Les enfants s'alignent derrière une ficelle  
 C'est à celui qui crachera son noyan le plus loin

# Enquête publique : Poulailler Decruyenaere

Remarques envoyées  
à l'Administration Communale  
de Mouscron le 22 mai 2020

Madame la Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevins,  
**Concerne : demande de permis unique introduite par Monsieur Decruyenaere, demeurant à 7711 Dottignies, Rue du Moulin Rouge 1 concernant le renouvellement anticipé du permis, le maintien en activité avec transformation et extension d'une entreprise agricole : élevage de poulets – 2 poulaillers existants (33.000 et 39.600 poulets), une salle de réception (100 personnes), divers stockages, nouveau local technique, nouveau poulailler (59.400 poulets), divers dépôts, une cabine HT, nouvelle prise d'eau (9.000 m<sup>3</sup>/an), 2 stations d'épuration individuelle, un pont-bascule, ... ayant trait à un terrain sis 1 Rue du Moulin Rouge à 7711 Dottignies.**

Après avoir examiné attentivement le dossier soumis à enquête publique, nous attirons votre attention sur les points suivants :

## Au niveau urbanisme et aménagement du territoire

- Pourquoi ne pas construire le nouveau poulailler dans les mêmes matériaux que les deux précédents (ce n'est pas parce qu'il se trouve à un endroit peu visible de la route, que l'ensemble ne doit pas être cohérent) le bâtiment actuel est en briques rouges, le nouveau sera en panneaux préfabriqués dommage ...
- Le charroi va être augmenté. Les routes empruntées pourront-elles le supporter ?

## Au niveau de la protection de l'environnement (faune-flore-eau-sol-air) et des nuisances produites : remarques et questions

- Il est paradoxal de lire dans le ré-

sumé non technique de l'étude d'incidence (p 25) les restrictions quant à la pollution du sol et sous-sol de la zone à savoir :

- Restrictions d'usage : pas de retour vers un scénario agricole standard ;
- Restrictions d'utilisations :
  - o Pas d'élevage hors bâtiments ;
  - o Pas de parcours extérieurs et pas de potager ;
  - o Maintien du bâtiment et du béton ;
  - o Pas de conduite d'eau.



Ainsi donc sur ce site, on ne peut ni cultiver des légumes, ni prévoir un parcours en plein air pour des volailles, mais on peut y faire de l'élevage intensif hors sol et y épandre les fientes...c'est difficilement compréhensible.

- La commune, à l'aide de riverains, a consenti de nombreux efforts pour aménager la campagne dottignienne (sentier Nature et Patrimoine – plantations etc) et ce dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). Ces efforts ne risquent-ils pas d'être réduits à néant par cette extension importante d'un élevage industriel intensif ?

- Il faudra suivre la recommandation de l'étude quant à la protection de la zone humide qui est une zone d'habitat de très nombreuses espèces

d'oiseaux pendant la période des travaux (gros œuvre au début du printemps et pas d'interruption des travaux de plus de 7 jours d'affilée afin de protéger les espèces nicheuses et la quiétude des oiseaux hivernants) et la mise en œuvre de toutes les mesures préconisées dans l'étude pour la protection pendant toute la phase de travaux :

- Délimiter une zone tampon le long de la berge de l'Espierre par une barrière physique ;

- Interdire la circulation d'engin de chantier au niveau de cette zone tampon ;

- Interdire le stockage de matériel à moins de 5 m de la berge.

Pendant la période d'exploitation, les coupes de bois pour la chaudière seront réalisées en dehors de la période de nidification. Cette période de nidification s'étend de mai à fin juillet.

- Il faudra s'assurer que les plantations prévues soient bien réalisées dans l'année de construction du nouveau poulailler
- Demande pour un captage d'eau de 9.000 m<sup>3</sup>/an ... c'est énorme (le double du captage actuel) est-ce que la nappe phréatique peut supporter ça sachant que nous avons de plus en plus de périodes de sécheresse ?
- Les odeurs émises par l'élevage



NIDIFICATION ?  
BEN! N'ONT PAS  
L'TEMPS D'VIVRE  
SI LONGTEMPS!

seront perceptibles sur le site même de l'exploitation ... cela est-il compatible avec la présence d'une salle de fêtes sur l'exploitation même ???

- Le rapport d'Odometric stipule qu'actuellement, les odeurs peuvent être ressenties entre 10 et 265h/an, avec la nouvelle installation ce sera entre 40 et 771h/an !!! Et ce pour un environnement proche. Or, il y a quand même une zone d'habitat à 400 m environ de l'exploitation. L'étude dit que cela respecte quand même ce qui est permis en Région wallonne mais est-ce pour autant supportable pour les riverains ? Les nombreux courriers de ces derniers, envoyés suite à la réunion publique de présentation du projet, affirment le contraire. Faut-il leur rendre la vie encore plus impossible en augmentant cette exploitation ? Extension de l'exploitation, qui rappelons-le au passage, ne créera, au mieux qu'un seul emploi ... et qui produira pourtant son lot de nuisances !

- Par ailleurs, de nombreux promeneurs et joggeurs mais également des écoliers empruntent les chemins des environs et notamment un sentier Nature et Patrimoine qui passe près de l'exploitation et qui a été aménagé avec des panneaux didactiques expliquant la faune et la flore des environs. Ces promeneurs seront donc directement impactés par ces odeurs lorsqu'elles se produiront. Ce serait vraiment dommage alors que le but de ce sentier est de

leur faire découvrir la campagne dottignienne !

- Il faut mettre en œuvre les recommandations de l'étude pour réduire l'impact des odeurs (travail de nettoyage portes fermées et nouveau système de traitement de l'air avec système de ventilation centralisé)
- Dommage que le demandeur n'envisage pas le placement d'une sonde capable de mesurer les émissions d'ammoniac à l'intérieur du poulailler. Cela ne pourrait-il pas être une obligation reprise dans le permis si celui-ci est accordé ?

- Pour l'épandage sur les parcelles (sur les terres de l'exploitant mais aussi sur celles de ses « clients »), il y a lieu de s'assurer qu'il n'y aura pas « surdosage » car cela constituerait un risque, bien réel, de pollution des eaux souterraines et de surface.
- Toutes les mesures devront être prises pour éviter toutes pollutions des eaux souterraines aussi bien chez l'exploitant que chez ses « clients » (contrat d'épandage hors des terres de l'exploitant). Pour rappel, des contrats sont actuellement passés pour un total de 17 920 kgN/an et de nouveaux contrats devront être passés pour une quantité totale de minimum 17 720 kgN/an. Les épandages actuels se font sur des terres agricoles à Mouscron et dans les environs (Warcoing – Pecq – Néchin – Celles- Herseaux ...) là, il faudra trouver de nouveaux contrats ... est-ce encore possible dans la région ou ces fientes parcourront-elles des kilomètres pour arriver sur les lieux de déversement ???
- Sur base des valeurs du plan de



- L'auteur de l'étude recommande que lors de l'épandage sur les terres agricoles, les fientes soient enfouies le plus rapidement possible mais pourquoi ne pas l'exiger puisque cela permet de réduire les nuisances propres aux épandages (odeurs et émissions d'ammoniac)

gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA), la production théorique de fumier de l'exploitation actuelle est de 1980 m<sup>3</sup>/an. Toutefois dans la pratique, l'exploitant renseigne une production tournant plutôt entre 800 m<sup>3</sup> et 1000 m<sup>3</sup> par an. Comment expliquer cette différence ?

• Dans l'étude d'incidence non technique, on parle de l'usage de désinfectants pour la désinfection des poulaillers lors du vide sanitaire : Halamid ou Virkon. Mais l'étude ne dit pas comment, où et en quelle quantité seront stockés ces produits.

• Les cadavres de poulets sont mis dans un espace réfrigéré ... que se passe-t-il en cas de panne ? L'évacuation est-elle possible rapidement ?

• Il existe un marché pour les poulets « desserrés » : un marché pour les poulets de plus petite taille : quel sera le nombre de kilomètres pour que ces poulets arrivent à destination ? Combien d'entre eux meurent pendant ces transports ?

**Notre position :**

**Eco-Vie est une asbl qui se préoccupe de l'environnement et de la qualité de vie. Nous ne pouvons approuver la construction de poulaillers industriels de type intensif.**

**Pourquoi ne pas privilégier des filières respectueuses de l'animal et de la nourriture de qualité ?**

**Soumettre des poussins à un éclairage imitant la lumière du jour pour qu'ils grandissent et grossissent plus rapidement, ce n'est pas se soucier du bien-être animal**

**....et que dire de la superficie réservée à chaque poussin sachant qu'il peut y en avoir 20/m<sup>2</sup> ?**

**Nous estimons que les autorités compétentes rateraient le coche de la**

transition, du changement en acceptant ce projet, alors que Mouscron se déclare « ville en transition », c'est un des moyens pour que cette transition soit une réalité.

En espérant que vous tiendrez compte de toutes nos remarques, nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, nos salutations distinguées.

*Pour l'asbl Eco-Vie  
Sylvia Vannesche  
Secrétaire*

## Recherche témoin de sa vie sous Covid-19

Voici en quelques lignes la teneur des portraits que je réalise.

Suite à la crise sanitaire et économique qui en découle, je réalise un film sur les difficultés réelles que les personnes rencontrent dans différents secteurs et avec des statuts différents. Mettre des visages sur les chiffres et appréhender les difficultés concrètes pour retranscrire la réalité de l'intérieur : gens de la rue, allocataires (pensionné.e.s, malades, émargés du CPAS), chômeur.se.s temporaires ou travailleur.se.s en chômage technique, indépendant.e.s, travailleur.se.s dans l'Horeca et artistes, techniciens, organisateurs de spectacle...

Je cherche des personnes qui seraient prêtes à partager ce qu'elles vivent en ce moment pour mieux appréhender ce qui est en train de se passer. Dépasser le constat et voir quelles solutions sont envisageables concrètement. Donner corps à cette réalité. Je filme seul et nous convenons des moments qui semblent opportuns à filmer. Au-delà des actions solidaires, je pense qu'il est fondamental de se rendre compte de la réalité du point de vue humain et d'établir la configuration réelle des personnes.

Quelques portraits ont déjà été réalisés. J'aimerais rencontrer plus particulièrement des personnes qui travaillent avec des titres-services, des personnes mises au chômage, allocataires, travailleur.se.s mis en difficulté.

Vous pouvez me contacter : Yves Dorme, [y.dorme@gmail.com](mailto:y.dorme@gmail.com).

Vous trouverez sur You Tube mon travail précédent et surtout autour de la pauvreté en Belgique. »

Merci de votre attention.

Bien cordialement.

*Yves Dorme*

Pour vous faire une idée du travail d'Yves Dorme, voici les films qu'il a réalisés:

LE PRIX DU PAIN- (52 minutes)

<https://www.youtube.com/watch?v=Ixb4oiFrt9Q>

VOLONTAIRE ! - (52 minutes)

<https://www.youtube.com/watch?v=MuzBGMvU3jc>

PAROLES INTIMES - dialogues avec le cancer - (52 minutes)

<https://vimeo.com/110359217>

- JE VIENS D'UNE AUTRE PLANETE (18 minutes)- film de sensibilisation : fracture numérique et précarité

<https://www.youtube.com/watch?v=CNCFP-a7vA8>

- FRACTURE ENERGETIQUE (15 minutes)- film de sensibilisation : précarité énergétique

<https://www.youtube.com/watch?v=qu6guTiph10>

# Le Cahier de Tatie Sylvia :

## mes produits d'entretien « Maison » N° 2

Ca y est ! Le voici, le voilà ... tout beau, tout joli et EN COULEURS !

Nous espérons qu'il vous plaira, que vous le trouverez intéressant et que vous mettrez en œuvre les recettes qu'il contient (vous aurez le choix entre les 48 pages du premier et les 44 du second ... vous y trouverez bien les recettes qui vous conviennent ).

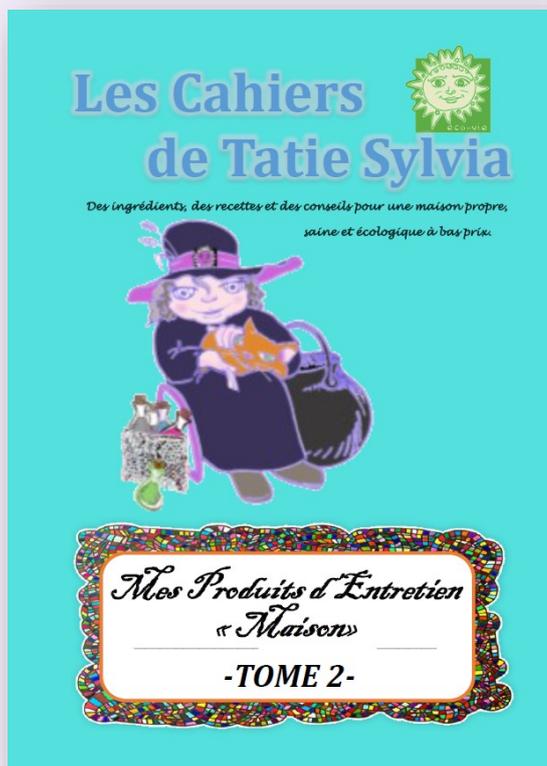
Ce cahier est disponible à la Ferme de la Roussellerie (Rue de la Roussellerie, 121 à Herseaux), à En Vrac (Petite Rue, 60 à Mouscron) et au Hall du Terroir (Rue de la Vellerie, 133 à Mouscron) au prix de

5 €. Il sera également possible de l'acheter durant nos activités.

Nous pouvons également vous l'envoyer par courrier mais dans ce cas-là, il faut en plus ajouter le prix de l'envoi d'où un total de 7,50 € pour la Belgique et de 10€ pour la France. Ce montant est à verser sur le compte bancaire N° BE82 5230 8023 7768 d'Eco-Vie asbl en mentionnant dans la communication votre nom et votre adresse. Dès réception de votre virement, nous ferons le nécessaire pour l'envoi de votre cahier.

Et si vous avez des questions à propos du contenu, n'hésitez pas à contacter Tatie Sylvia qui vous répondra avec plaisir :

[eco-vie@skynet.be](mailto:eco-vie@skynet.be) ou  
0032/477362212



## Le Jardin de Liliane

Liliane participe depuis plusieurs années à notre traditionnel « Jardin au naturel » (annulé cette année suite au confinement). Elle est intarissable quand il s'agit d'échanger des informations sur telle ou telle plante, de conseiller sur leur culture et leur entretien. Toutes les fleurs qu'elle nous donne à voir et nous propose viennent de son jardin.

Et bien, justement, le Jardin de Liliane est actuellement en pleine floraison, parfait pour une visite.

C'est pourquoi Liliane vous accueille dès à présent, mais sur réservation UNIQUEMENT (masque obligatoire et respect des consignes de distanciation physique).

Alors, prêt.e.s pour une balade à Anserœul?

Pour prendre rendez-vous :

tél. 0472 41 31 73

[lilianecallant3@gmail.com](mailto:lilianecallant3@gmail.com)

Messenger Liliane Callant



# Le coronavirus: une opportunité écologique douloureuse !

*Nos réactions face à l'épidémie du coronavirus ressemblent à une application partielle grandeur nature d'un programme de transition écologique: ralentissement de la croissance économique, de la consommation, des échanges commerciaux, des déplacements, du tourisme, de la pollution ...*

La liste des restrictions est longue et le prix à payer très élevé. Ce retour en force de l'unicellulaire (H1N1, Ebola, Sras, Coronavirus...) sur l'hypercellulaire : l'homme serait-il un énième avertissement du danger à tout exploiter à son seul profit sans se soucier des conséquences des déséquilibres provoqués ? Par exemple, dans l'extraction minière en creusant des brèches profondes ou dans l'exploitation forestière en réduisant de plus en plus l'espace dévolu aux insectes et animaux sauvages indigènes..., n'a-t-il pas joué à l'apprenti sorcier en "libérant" les virus et autres bactéries inoffensifs si enfouis ou confinés, mais redoutables une fois déterrés ou déportés, entraînant un confinement qui a changé de camp ? Mais en fait pourquoi l'homme n'aurait-il pas été programmé, notamment par le biais d'une technoscience boursoufflée, pur fruit de son intelligence, à appliquer innocemment la loi cosmique intemporelle, qui englobe toutes les autres, désarmante de candeur et de simplicité : "Rien ne se produit par hasard, mais en vertu d'une nécessité" ? En faire son credo comme les Stoïciens et bien d'autres philosophes demeure cependant de l'ordre de la croyance, donc sujet à caution.

*Les jeux sont faits et l'homme aussi.*

Les catastrophes engendrées par

l'homme sont communément étiquetées évitables, car, frappées du sceau de l'artifice, elles relèveraient de décisions arbitraires, délibérées, lucides, d'erreurs d'appréciation ou d'absence de perspectives à moyen ou long terme. Il "suffirait" que l'homme, devenu raisonnable, oriente sa conscience réflexive à des fins positives et inverse le cours des événements pour restaurer l'harmonie rompue. C'est donc prêter à l'homme des attributs et des pouvoirs d'autonomie, d'indépendance et de responsabilité dans la conduite de sa vie.

C'est "quand on veut, on peut", c'est donner à la volonté, indépendamment de toutes les autres facultés, le rôle de métronome pour imposer un rythme mesuré et équilibré dans le concert de la vie.

La multiplicité et la variété des choix individuels seraient garantes d'un pouvoir exempt de toute emprise extérieure. Il faudrait dès lors partager le réquisitoire des nombreux procureurs de plus en plus avertis condamnant l'homme pour risque imminent (à l'échelle de l'Histoire) de planéticide par manque de précaution avec la circonstance aggravante qu'il exerce une autorité presque exclusive sur la victime ? Son entrée dans l'anthropocène - ère où les activités humaines constituent une puissante et dangereuse force géologique et climatique - engage certes sa responsabilité dans le sens qu'il en est l'acteur ou l'instrument mais entraîne-t-elle automatiquement sa culpabilité ? Dès sa naissance, il est conditionné par son hérité, ses reliquats d'instincts, sa mémoire collective, ses gènes impériaux, ses rythmes circadiens ou autres, ses cycles individuels ou cosmiques, ses fonctions biologiques, ses peurs congénitales, ses pressions transgénérationnelles. Pour contrebalancer ce contingentement, l'homme peut-il confirmer l'assertion : "On ne naît pas libre, on le devient" par le biais de sa culture au sens large, produit d'une lente élaboration et délicate matura-

tion qui délimiterait véritablement son champ d'expérimentation et son périmètre d'actions autonomes ? Comment penser que la culture se construit et se définit en dehors des fondamentaux innés ? Comme s'il suffisait de puiser dans un pot commun d'inclinations, de sentiments valorisants et en retirer un profit personnel et, par la bande, collectif. Complètement subjectives, ces notions n'existent pas en dehors de lui. Seule la conjugaison hasardeuse ou nécessaire de sa nature profonde avec des événements, rencontres, expériences trace le profil heureux ou malheureux de sa silhouette lumineuse ou ombrée. A la (mal)chance ! Les jeux sont faits, mais c'est lui qui en constitue l'enjeu à son insu.

## *Deus ex Machina*

Tout cela dans le respect du scénario conçu et dirigé par le Créateur et Metteur en scène Suprême (d'obédience religieuse, mécanique ou naturaliste : au choix selon ses convictions), une sorte de Deus ex Machina, pour rester dans le monde du théâtre ; car c'est bien d'une pièce dont il s'agit dans laquelle, engagés comme acteurs, nous sommes tenus de nous conformer au strict respect du texte et d'accepter la répartition des rôles : les gentils, les méchants, les forts, les faibles..., parfois interchangeables sur décision du Dramaturge, avec comme seule latitude, des nuances et variations minimes dans l'interprétation. Et peu importe la forme que cette programmation épouse : déterminisme, prédestination, prédétermination, hasard, providence, fatalité, nécessité, destin, fatum... .

"Toute la doctrine stoïcienne repose sur la notion d'un destin défini à l'échelle cosmique et d'après lequel l'ordre du monde, la succession des faits, les événements qui composent la vie humaine sont déterminés selon une nécessité immuable". (Histoire de la philosophie occidentale. Jean-

François Revel).

Illusoire est donc notre liberté de choisir la trajectoire qui conviendrait le mieux à chacun d'entre nous. Alors que nous reconnaissons la complète dépendance des animaux à leur instinct, nous nous illusionnons sur notre libre arbitre sous le couvert trompeur d'une intelligence faussement autonome.

Dédouaner l'homme de sa responsabilité, de son imprudence, de son inconscience et l'absoudre de sa surdité aux cris poussés par des lanceurs d'alerte, à la manière d'animaux annonciateurs de catastrophes naturelles, comportent des risques.

Face à la menace imminente d'une implosion généralisée, cette exonération ne ferait que juguler une mobilisation déjà ténue et annihilerait toute velléité, aussi mince soit-elle, de réaction raisonnable. Afficher ouvertement un déterminisme emprisonnant, faussement taxé d'inhibiteur car perméable à la contradiction en vertu du refus d'ériger une croyance en évidence, risquerait de tutoyer l'idéologie des intégristes prêts à anticiper sur terre un au-delà hypothétique et à l'imposer à tous.

Peu partagé, ce sentiment de main invisible, étrangement admis dans le cadre du marché capitaliste, innocente l'homme de ses agissements délibérément(?) destructeurs, interdit tout jugement catégorique et définitif, mais le dispense-t-il pour autant d'explorer son moi profond et le rôle qui lui a été assigné sur terre en une introspection vue comme contradictoire et inutile puisque copie au net d'un brouillon préexistant, entièrement rédigé depuis son introduction jusqu'à sa conclusion sans sa participation à sa conception et à son écriture (même pour les suicidés qui ont, en apparence seulement, fixé l'heure de leur mort) ? Pas certain, parce que l'illusion s'inscrit dans une démarche aussi intéressante que la réalité (le mystère d'un tour de magie ne nourrit-il pas notre univers mental autant que son dévoilement ?). Pour ceux qui vivent dans l'ignorance de ce déterminisme, la question ne se pose pas puisque l'illusion de

liberté non démasquée leur donne une impression de plénitude née de l'adéquation et la concordance de leur moi inné et acquis avec leur soi-disant choix de vie et en permanence leur leurre agréablement. Chez les sceptiques, les dubitatifs ou autres incrédules, le "faire comme si on était libre" substitue à la carence de certitude et à son corollaire, l'omnipotence de leur doute, une illusion mentale analogue à celle qui habite les émancipés abusés cités juste avant, certes avec les tourments en plus, mais aussi avec la lucidité qui évite ou à tout le moins amor-

**"Quand on veut, on peut". A la condition que tous les stimuli nécessaires à la finalisation du projet soient réunis au bon moment.**

tit le choc de la déconvenue surprenante et peut-être anéantissante. Logique non ?, quand on sait l'importance du virtuel, de l'imaginaire, du rêve, de l'idéalisé, de l'irrationnel, de l'inconscient qui gouvernent nos vies peut-être plus que le réel, le palpable, le conscient, le rationnel. Le doute à ce propos reste cependant permis comme le texte le montrera dans le



chapitre suivant.

### *Nouvelle révolution copernicienne*

"Quand on veut, on peut". A la condition que tous les stimuli nécessaires à la finalisation du projet soient réunis au bon moment. Ils peuvent se faire attendre, être activés partiellement ou ne jamais émerger. Passées relativement inaperçues, de récentes découvertes en neurosciences montrent que la volonté ne s'investira que si des activateurs physiques lui donnent le feu vert.

C'est donc le corps qui valide un projet et non le mental, contrairement à ce qu'on croit généralement. Si les composants chimiques et physiques, les transmetteurs neurobiologiques s'avèrent insuffisants pour faire aboutir l'initiative suggérée par le mental, celui-ci abdique. "Malgré le sentiment que j'ai d'être aux commandes, je suis de plus en plus impressionné par les indices qui paraissent démontrer que mes neurones font tout sans me demander mon avis". (Sept vies en une. Mémoires d'un prix Nobel. Christian de Duve). Oser dorénavant affirmer : "Quand on peut, on veut" bouleverse en profondeur nos connaissances sur les fondements de la nature humaine ! Ce n'est plus l'esprit notre soleil rayonnant, autour duquel tournerait notre corps, mais l'inverse. Notre superbe et notre fierté de nous différencier des autres règnes (minéral, végétal, animal) en prendraient un fameux coup, si cette assertion était avalisée et confortée par d'autres études. Quelle déchéance ! Nous ne serions avant tout qu'un agglomérat de cellules et de molécules certes très élaborées et sophistiquées, mais de la même nature qu'un caillou, un pissenlit ou une mouche. Selon certains matérialistes, la conscience ne serait qu'un épiphénomène par rapport aux processus nerveux.

D'ailleurs ne court-elle pas l'idée que nos intestins constitueraient un deuxième cerveau ? Et pourquoi pas le premier ? Hypothèse étrangement cautionnée par Bouddha, pourtant grand mystique devant l'éternel, qui dans son affirmation :

"Est sage celui dont le gros intestin fonctionne bien" confirme lui aussi que, même dans notre quête spirituelle, prime la chair, et en plus sous la forme de son organe le moins ragoutant, puisque siège (c'est le cas de le dire) de nos déchets.

Le philosophe Comte-Sponville rapporte qu'à la question :

Entre le sexe sans amour ou l'amour sans sexe, quel serait votre choix ?", tous les hommes sondés, sans exception, privilégient la première option et presque toutes les femmes, la 2ème.

C'est donc un élément objectif qui détermine leur décision, l'identité sexuelle interdisant toute orientation personnelle même velléitaire. Nous sommes avant tout des êtres de matière qui nous imposent, sauf chez des yogis désincarnés, de faire pipi et caca, avant de se livrer à la réflexion (la panse préalable à la pensée). Si notre univers spirituel n'est qu'affaire de physico-chimie, si les libres élans de notre volonté sont fabriqués de toutes pièces par un enchevêtrement de neurones, eux-mêmes esclaves de médiateurs chimiques, si le déterminisme de toutes ces réactions organiques se cache derrière tous les mouvements de notre vie mentale et les dirige secrètement, alors adieu notre liberté de pensée et de choix.

L'agglomérat de neurones désigné sous le vocable d'intelligence serait donc l'arbre soi-disant éthéré qui cache la forêt profondément enracinée dans un terreau et un humus d'où est sorti l'humain (leur racine commune entérinerait bien plus que leur filiation lexicale !). Dans un de ses poèmes, l'antique Virgile se répand sur la surpuissance d'un empereur romain qui semble sans limites et qui est terrassé par un... rhume. Notre interrogation sur la "consistance" de l'inconscient et du subconscient demeurera entière jusqu'au jour où peut-être on mettra aussi en lumière leur matérialisation et leur dépendance

physique confortant la thèse de la primauté du corps sur l'esprit qui n'en serait finalement qu'une émanation partiellement ou faussement émancipée. Par voie de conséquence, le concret ne prévaut-il pas sur l'abstrait, le réel sur le virtuel, le vécu sur le rêve, la matière sur l'immatériel, la chimie sur l'alchimie, l'effectif sur l'imaginaire, la réalité sur la fiction ? Interrogation opportune, car contradictoire à la réflexion conclusive du chapitre précédent. Où est la vérité ?

### *Le cri de détresse de la Terre*

Spinoza soutient qu'être libre, c'est non s'arracher à ses déterminismes (impossible et absurde), mais c'est apprendre à les connaître, à amadouer les accablants et à valoriser les bienfaisants.

Si l'incontournable "connais-toi toi-même" ouvre des perspectives explo-



ratoires évidentes pour circonscrire au mieux les contours de notre personnalité et satisfaire ainsi à la première partie de l'invitation spinozienne, si par chance une propension bienveillante me porte, deuxième sollicitation, à nous accommoder de nos dualités internes, à assumer sans acrimonie nos discordances, à reconnaître et apprivoiser nos contradictions pour esquisser un semblant de cohérence, comment remplir la troisième "clause du contrat", à savoir influencer favorablement mes empreintes matricielles cadencées pour prétendre à la jouissance d'une liberté légitime ? N'est-ce

pas équivalent à enjoindre un paraplégique à retrouver l'usage de ses jambes incurablement inertes ?

D'autant plus difficile à atteindre que, si l'on ne peut qu'entériner nos déterminismes innés, on est légitimement en droit de supposer que nos rencontres, nos expériences, notre éducation, nos connaissances constituent aussi des déterminismes de parcours individuel aussi puissants que ceux fournis à la naissance. Dans la hiérarchie de notre gouvernance, ces déterminismes innés et acquis tracent de façon indélébile notre profil, occupent tous les postes de commandement et laissent nous leurrer sur notre capacité à corriger leurs diktats. Comment expliquer autrement, malgré toutes les condamnations ou les rééducations appliquées, les récidivantes pulsions négatives (sexe, violence...), heureusement contrebalancées par les tout aussi récurrentes tendances positives

(empathie, solidarité, altruisme...) malgré le style "Tonneau des Danaïdes" des situations à affronter.

A supposer que nous percevions le cri de détresse poussé par la Terre, y serions-nous sensibles au point de modifier profondément notre comportement ? Vrai pour ceux dont les déterminismes portent au respect du vivant quel qu'il soit, à l'image des végétariens acquis à la cause animale ?

Faux pour tous les autres emprisonnés à leur corps défendant dans une gangue anesthésiante sur le sujet. Il est à craindre que, une fois le danger pandémique maîtrisé, la plupart d'entre eux, encouragés par les décideurs politiques économiques et financiers, replongent dans leurs travers dispensables, alors que la sobriété obligée en réaction à un extérieur menaçant pourrait se prolonger et s'intérioriser en un déterminisme consenti, vecteur de simplicité, de suffisance, d'autonomie et de réharmonisation écologique.

# Brussels Airlines

Martin pousse un coup de gueule auprès du Ministère suite aux mesures économiques en faveur de l'aviation.

Voici son message et la réponse ministérielle:

**Et comme d'habitude beaucoup pour l'économique, beaucoup pour le social et une bribe pour l'environnemental donc résultat insatisfaisant et copie à revoir aux fins d'équilibre.**

**Pourquoi doit-on prendre l'avion pour aller voir ce qu'on peut faire chez soi !**

**Pourquoi voyager si c'est pour remplir les poches de sociétés plutôt que celles des acteurs locaux.....et bien d'autres questions plus importantes que le résultat des dividendes pour les actionnaires.**

*Madame, Monsieur,*

*Merci pour votre message sur l'avenir et la pérennité du secteur aérien dans notre pays.*

*Le gouvernement fédéral estime qu'il est important de disposer d'un solide écosystème aérien, dans la perspective aussi de notre prospérité future. Il faut dire que le secteur aérien est un élément clé de cette prospérité.*

*Le pôle d'activités autour de Brussels Airport représente 26.000 emplois directs et 40.000 emplois indirects. Des dizaines de milliers de familles dépendent donc directement du bon fonctionnement de l'aéroport. De plus, le vaste réseau d'entreprises autour de notre aéroport national crée chaque année 1,5% du PIB de valeur ajoutée, de la valeur que nous pouvons notamment investir dans les soins de santé, les pensions et l'enseignement.*

*Pour Bruxelles, carrefour diplomatique et politique mondial, notre aéroport national est aussi capital, oserais-je dire.*

*Brussels Airlines assure là un rôle central, la société couvrant aujourd'hui 40% des activités de Brussels Airport.*

*C'est dans cette optique que le gouvernement fédéral rencontre pour le moment différents partenaires qui jouent un rôle clé au niveau de notre aéroport.*

*Nous tentons, dans cet exercice, de mettre en équilibre les différents intérêts en présence : l'intérêt stratégique et économique, à ne pas négliger, mais aussi celui des milliers de travailleurs, les objectifs sociaux comme la durabilité, et enfin l'intérêt du contribuable belge. De même, à l'échelle européenne, notre pays continue à se mobiliser pour trouver des solutions assurant des conditions de concurrence équitables pour les différents moyens de transport.*

*Sincères salutations,*

*Cellule stratégique Alexander De Croo*

*E-mail: [info@decroo.fed.be](mailto:info@decroo.fed.be)*

*Alexander*



Je ne veux pas protéger la nature mais créer un monde où la nature n'aurait pas besoin d'être protégée.  
Mon pays est le monde et ma religion est de faire le bien. Thomas Paine

"Le monde ne mourra pas par manque de merveilles mais uniquement par manque d'émerveillement."  
Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que ça s'est passé.- Margaret Mead (1901 - 1978) - Anthropologue.

# Une Goutte d'Eau

L'« Europe » a imposé aux États d'assainir les eaux usées. Et c'est tant mieux ! Les eaux de nos ruisseaux, rivières, fleuves et mers se portent mieux maintenant, on ne voit plus les algues filamenteuses s'agiter dans nos cours d'eau, rares sont les rivières eutrophisées. Poissons, batraciens, crustacés ou autres insectes peuvent à nouveau batifoler plus sainement

Une goutte d'eau passe entre 13 et 30 h en station d'épuration

440 stations d'épuration existent en Wallonie. Plus il y a d'habitants, plus la station est importante.

En règle générale, un prétraitement de l'eau est effectué. Il comprend :

Le **dégrillage** : plusieurs grilles retiennent et enlèvent les gros déchets (coton tiges, plastiques, papiers ...)

Le **déshuilage** : les huiles et graisses flottantes sont récupérées en surface.

Le **dessablage** : sables et graviers plus lourds se déposent au fond et sont envoyés à la décharge possible

4 traitements s'ensuivent :

**Primaire** : les impuretés se déposent dans le fond du bassin où elles sont raclées et évacuées ; elles forment des boues qui peuvent être utilisées comme engrais dans l'agriculture ou incinérées.

**Secondaire** : dans le bassin d'aération, appelé aussi réacteur biologique, les bactéries sont dissoutes par le « pétilllement » de l'oxygène.

**Tertiaire** : il vise à éliminer l'azote et le phosphore qui nuisent, entre autres, aux poissons.

**Quaternaire** : ce traitement par chloration et ultra-violet s'utilise lorsque les eaux sont destinées à la baignade.

L'eau est maintenant assainie et peut être rejetée à la rivière.

Source : Aquawal

Les États européens ont largement choisi l'épuration afin d'assainir les eaux. L'épuration est une vision d'ingénieur technocratique efficace semble-t-il (voir encadré ci-contre à gauche).

Efficace, oui, mais pour la réaliser, il a fallu créer ou modifier et étanchéifier tout le réseau d'égouttage, construire les aqueducs qui recolent ces eaux usées jusqu'aux stations d'épuration, il a fallu aussi ajouter des déversoirs pour « permettre » aux eaux de pluie de s'évacuer vers les cours d'eau sans trop diluer les eaux usées (ce qui permet encore des pollutions hydriques), placer judicieusement des bassins d'orage çà et là. Et bien sûr les fameuses stations d'épuration ! D'abord primaires et secondaires, elles sont maintenant toutes tertiaires en Belgique puisque nous sommes en zone sensible. Donc, efficace, mais très coûteuse, cette épuration. Surtout en zone faiblement peuplée (rurale ou périurbaine). Et ce n'est là qu'une goutte d'eau budgétaire.

De plus, l'épuration du tout-à-l'égout gaspille de la matière, comme jadis, la gestion de nos déchets tout-à-la-poubelle : aujourd'hui, on trie en amont, on recycle les déchets qui deviennent des matières premières. Et malgré tout, dans l'épuration de nos

eaux et dans la gestion de nos déchets, les grands cycles naturels restent souvent perturbés.

Chez moi, une goutte d'eau passe plus de 20 jours dans ma station d'assainissement : une fosse septique surdimensionnée suivie d'une citerne simplement aérée par une pompe d'aquarium, puis d'une tranchée filtrante avant un petit étang où le soleil et les plantes achèvent le traitement. Grenouilles, tritons, libellules, demoiselles, limnées et planorbes s'y ébattent .

Trop simple pour les ingénieurs. Mais il y a encore plus simple !

Faut-il vider ses égouts dans les rivières ?

Dans nos campagnes et bords de ville, avant le tout-à-l'égout, nos grands-parents ou arrière-grands-parents n'avaient pas d'autres choix que de vider leurs eaux de vaisselle et d'hygiène corporelle dans leur jardin. Et c'était tant mieux : ils pouvaient ainsi arroser les légumes tout en amendant les sols avec les résidus de nourriture et de savon.

Depuis 1990, je suis les travaux de Joseph Orszagh, pionnier dans la recherche pour une gestion intégrée de l'eau, pour un véritable génie sanitaire. Ce qu'il propose actuellement est encore plus

simple et me pousse à repenser mon système pour, à l'instar de mes aïeux, envoyer directement mes eaux usées vers le jardin pour simplement irriguer le potager sans autre traitement, sous la couche de paillage. Les bactéries du sol se chargeront de digérer la charge dite « polluante » qui se retrouve dans l'eau.

Pour ne pas devoir assainir ou trop assainir l'eau, il suf-

fit simplement de ne pas la souiller. Pour commencer, j'utilise des toilettes sèches (toilettes à litière biomâtrées) que je composte dans le jardin. Pas d'eaux brunes ou fécales. Et pour l'entretien de la maison et l'hygiène, notre préférence va plutôt aux produits « maison » (Merci, Tatie Sylvia!) et aux produits plus écologiques.

Xavier

Dans l'article « Les six principes de SAINECO » <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> initié par J.

Orszagh, on peut lire qu'il faut repenser notre façon de voir notre consommation en rapport avec les grands cycles naturels (eau, carbone, azote, phosphore etc.). Le tout-à-l'égout y est largement remis en question.

Pour lui, les ingénieurs en épuration et en traitement des déchets n'ont pas toujours de solides connaissances en pédogenèse pour comprendre les processus de décomposition de la matière (et même des polluants) en humus. Dans la gestion de nos rejets, la liste des erreurs (parfois graves) faites avec les meilleures intentions, uniquement à cause d'un champ de vision réduit. Ce qui est dommage, c'est que dans les problèmes touchant l'environnement on n'écoute que les « spécialistes ». Le prestige d'un technicien ou d'un scientifique se mesure avec le nombre de ses publications faites toujours dans un domaine restreint de connaissances. **Les « généralistes » des sciences ne sont pas écoutés**<sup>(3)</sup>. Souvent ils sont méprisés même, par leurs pairs. »

Un sol vivant digérera aisément polluants et germes pathogènes. Il faut « Élargir le champ d'application du génie sanitaire ». Le traitement au plus près de la source polluante, en circuit court, en restaurant les cycles naturels : de quoi faire de belles économies et d'éviter de gaspiller, pour soi et pour la collectivité.

### Quels sont les « Six principes de SAINECO ?

**Principe n°1** : Les eaux-grises (savonneuses) et les **eaux-vannes** (fécales) doivent être **collectées d'une manière sélective** et subir un traitement spécifique, adapté à leur composition de manière à ce que eaux-vannes et eaux-grises restent des ressources à valoriser. Elles ne sont des déchets que dès lors qu'on les mélange.

**Principe n°2** : Les eaux-vannes ou les eaux contenant des déjections humaines ou animales (riches en azote et en phosphore), **ne doivent en aucun cas subir un processus d'épuration**, ni être rejetées dans une eau de surface naturelle, ni épandues sur- ni infiltrées dans le sol. Elles doivent être traitées avec la biomasse végétale, riche en carbone cellulosique.

**Principe n°3** : Le but premier du traitement des eaux-vannes **n'est plus de lutter** à tout prix **contre le péril fécal**, mais restaurer la teneur en humus et la biodiversité des sols. A ce niveau, la quantité des éléments nutritifs (NPK, etc.) ont moins d'importance que leur place dans les structures moléculaires des matières premières pour former l'humus.

**Principe n°4** : Les eaux-grises constituent une **ressource précieuse pour l'irrigation** des sols vivants **et, de facto, pour l'alimentation des nappes phréatiques**.

**Principe n°5** : Éviter par tous les moyens possibles, **le rejet des eaux usées** (même après épuration) **dans une eau de surface** naturelle. Pour le traitement des eaux-grises, reconnaître le sol, l'aération et la lumière naturelle, comme des réacteurs biologiques éliminant la charge polluante.

**Principe n°6** : Adapter la qualité de l'eau aux usages. Assurer un statut légal identique à chaque ressource en eau, y compris l'eau de pluie. Admettre le principe, selon lequel hormis celle destinée à la boisson et à la préparation des aliments, ses autres usages domestiques ne demandent qu'une eau de qualité inoffensive, donc non potable.

Ces six principes fixent les critères précis permettant de séparer les techniques de gestion réellement durable de celles qui consistent à « faire semblant » ou l'écoblanchiment (« greenwashing » en anglais).

Source: [www.eautarcie.org](http://www.eautarcie.org)

<sup>(1)</sup> [www.eautarcie.org](http://www.eautarcie.org) <sup>(2)</sup> SAINECO : contraction d'asSAINissement ECOlogique <sup>(3)</sup> <http://www.eautarcie.org/01c.html>

## IEW : « Réparer! »

### Soutenez la campagne pour le Droit à la réparation !

Qui n'a jamais été frustré.e de ne pas pouvoir réparer un objet défectueux ou vieillissant parce qu'il est impossible de séparer les composants sans détruire la machine ou parce que les pièces de rechange et service de réparation sont non accessibles ou ont un coût prohibitif ?

Une campagne nationale pour réclamer le droit à la réparation vient d'être lancée. Sous la houlette de Repair & Share, initiative de Netwerk Bewust verbruiken, et soutenue par une vingtaine d'associations, cette campagne vise différents acteurs pour lever les obstacles à la réparation.

Retrouvez les revendications portées par cette coalition et manifestez votre soutien à cet appel en signant le *Manifeste pour le droit à la réparation* : <https://repairshare.be/manifest-fr/>

Car la réparation doit pouvoir être un réflexe et ainsi éviter de considérer trop vite des objets défectueux comme des déchets.

Si la réparation a bien sûr tout son sens pour diminuer la pression sur les ressources naturelles, elle est également positive pour le développement d'activités au niveau local et offre des possibilités d'emplois pour des personnes en attente d'activités rémunératrices. Et puis, le droit à la réparation est un moyen de se réappropriier les objets qui nous entourent, de retrouver un peu d'indépendance et de renforcer notre résilience pour mettre fin à l'ère du « trop vite usé, trop vite jeté ».

Pour aller plus loin dans la réflexion, retrouvez l'analyse critique de notre chargée de mission Économie circulaire, Gaëlle Warnant : <https://www.iew.be/manifeste-pour-le-droit-a-la-reparation/>

## Je cherche l'hirondelle

Celle qui a fait le printemps.  
Celui que nous avons défait.

Nous avons  
Falsifié les saisons,  
Brûlé le soleil,  
Noyé les poissons.

Couru sur les fleurs,  
Perdu la candeur,  
Craché sur la mer,

Dormi sur nos 2 oreilles,  
Gagné de l'oseille,  
Niqué les abeilles,

Vomi nos plastiques,  
Brûlé tout l'Arctique,  
Bichonné l'atomique.

En pâture sur l'autel,  
Crucifié les ailes  
De nos tourterelles.

Piétiné la lune.  
Avaler les dunes.

Oublié les couleurs  
D'un ciel sans réacteurs,  
Oublié dans le val  
La poésie du dormeur.

Aujourd'hui des dauphins à Venise,  
Murs sans frontières fraternisent,  
Un espoir assis sur la banquise.

Depuis que nous avons fermé nos gueules et nos pots d'échappement.  
Depuis que nous avons ralenti en 24h ce qui n'a pu l'être en 24 ans.  
J'entends le chant d'une nature qui respire.  
Elle ne nous souhaite pas le pire.  
Mais de chercher en elle,  
Le modèle.

Pour co-exister.

Karen,  
le lendemain du printemps 2020

# La “voiture raisonnable”, une évidence

Inter-Environnement Wallonie et Parents d’Enfants Victimes de la Route (PEVR) lancent un *Appel pour une régulation du marché automobile en faveur des « voitures raisonnables »*. Cette régulation permettra au secteur des transports de faire un pas indispensable vers une décarbonation et vers une participation active à l’amélioration de la santé publique. Découvrez cet Appel (\*) et, s’il vous paraît pertinent, n’hésitez pas à le signer (\*).

Il est aujourd’hui avéré qu’il ne sera pas possible de répondre aux défis de la décarbonation de notre société et de l’atteinte d’une mobilité durable sans aborder de face la question de la régulation des produits issus de l’industrie automobile.

« *Je crois que l’automobile est aujourd’hui l’équivalent assez exact des grandes cathédrales gothiques. Je veux dire une grande création d’époque conçue passionnément par des artistes inconnus, consommée dans son image sinon dans son usage, par un peuple entier qui s’approprie en elle un objet parfaitement magique* ». Roland Barthes, *Mythologies*, en 1957. S’attaquer à une telle création peut sembler vain, ce qui explique que la *Titine* (Boris Vian, 1972), objet fétiche de la liberté moderne soit encore à ce point plébiscitée. Mais les mythes relèvent de l’imaginaire, et c’est précisément de cette enveloppe imaginaire soigneusement entretenue par la publicité qu’il convient aujourd’hui de débarrasser la voiture pour qu’ainsi dépouillée, se révèle ce qu’elle est fondamentalement : un objet utile dont il convient d’user avec modération.

Compter sur l’industrie automobile pour être un partenaire loyal dans l’atteinte des objectifs climatiques, de santé publique et de sécurité routière relève, à ce jour, de l’illusion ou de la naïveté : le lobbying que cette industrie déploie depuis une trentaine d’années pour amoindrir toute me-

sure qui serait prise à son encontre en témoigne à suffisance.

D’un autre côté, compter sur la prise de conscience progressive de la nécessité de diminuer fortement le recours à la voiture par une partie significative de la population s’avère également utopique et, de toute façon, largement trop lent et aléatoire, dans un contexte où l’urgence climatique mais aussi sanitaire est déclarée.

Il reviendrait donc aux responsables politiques de s’atteler avec conviction à la tâche.

Vue sous l’angle d’une régulation de la production adaptée aux défis, la tâche peut cependant être moins compliquée qu’il n’y paraît. Il ne s’agit pas de supprimer la voiture, mais de la mettre à une juste place, dépouillée de ses oripeaux. Et, à terme, cette *mise à jour* peut s’avérer être une opération salutaire pour tout le monde.

Mais il est vrai que l’initier va demander de la fermeté dans l’action politique et un changement radical d’attitudes et d’habitudes au sein de l’industrie et des usagers.



*L’Appel pour une régulation du marché automobile en faveur des « voitures raisonnables »* initié par IEW et PEVR a pour objectif de contribuer modestement à cette mutation indispensable dans le domaine des mobilités. Nous l’avons d’ores et déjà proposé à la signature d’associations d’horizons variés, d’acteurs économiques, ainsi que de personnalités issues du monde académique, du domaine de la santé, des administrations, de la société civile, etc. Mais nous souhaitons diffuser cet Appel plus largement encore, avant de le présenter aux autorités publiques susceptibles de jouer un rôle dans cette régulation. Vous découvrirez *l’Appel dans sa version synthétique dans ce pdf* (1). *La version plus longue* (2) reprend l’argumentaire en le développant et en indiquant les nombreuses sources qui ont permis de le motiver.

**Si vous partagez les termes de cet Appel et si vous souhaitez vous joindre aux signataires, il vous est possible de le faire en remplissant le formulaire sur le site [lisacar.eu](https://www.lisacar.eu).**

*Alain Geerts*

(\*) <https://www.lisacar.eu/appel-pour-la-production-et-la-promotion-des-voitures-raisonnables/>

(1) [https://www.iew.be/wp-content/uploads/2020/03/A5\\_LisaCar.pdf](https://www.iew.be/wp-content/uploads/2020/03/A5_LisaCar.pdf)

(2) [https://www.iew.be/wp-content/uploads/2020/03/FullA5\\_LisaCar.pdf](https://www.iew.be/wp-content/uploads/2020/03/FullA5_LisaCar.pdf)

# ECO-VIE JUNIOR (1)

**Grisou raconte ...**

## **Quand la vie ralentit à cause du covid-19 ...**

Ce mois de mars 2020 restera dans les mémoires pour un bon bout de temps probablement ! Tout à coup la vie s'est arrêtée ! On n'entendait, dans le jardin, que le chant des oiseaux ... Quel calme, quel bonheur ! On appelle ça le « confinement » : on reste chez soi bien sagement, en attendant qu'on vous dise que vous pouvez sortir ... Puis, timidement d'abord, les gens ont repris le chemin du Bois-Fichaux et c'est drôle mais, soudainement, ils ont découvert que mon maître avait un beau jardin.

Pour moi, c'est une évidence depuis de nombreuses années tandis que, puisque l'humain est souvent pressé, il passe sans rien remarquer. Mais s'il a le temps... Alors là, il regarde, s'intéresse et pose même des questions ! Ça, ce n'est pas ce qui m'arrange le mieux ... tout ça dérange mes siestes mais enfin, par rapport au bruit des voitures, et bien, disons que ça me convient quand même. Apparemment, ce qui intéresse le plus les promeneurs, ce sont les beaux artichauts de mon maître ... ils n'en reviennent pas que nous ayons de si jolis artichauts chez nous !



Avec ce confinement, et bien, j'ai mes maîtres tout le temps dans les pattes ! Je ne suis jamais plus tout seul à savourer des moments de quiétude au jardin ou à la maison ... non, non, ils sont là en permanence : plus de sorties, plus de réunions et plus non plus d'invités à la maison ... Ah, ça, c'est bien parce que, moi, lorsqu'il y a des gens, je m'éclipse pour rester au calme, seul. J'adore ça !!!

Bref, lors de mes séances de contemplation au jardin, j'ai encore vu de bien belles choses dont je vous fais profiter :

Une aurore

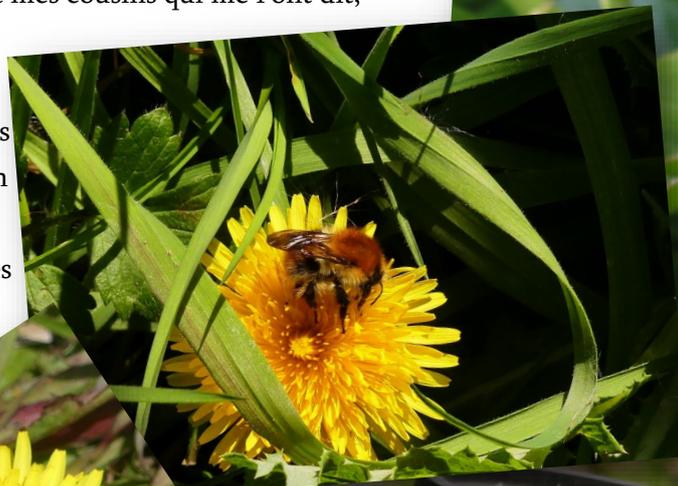


Et une multitude de gendarmes, les vois-tu au milieu des feuilles sèches?



Par contre, mes cousins lointains (ils habitent Comines) Nem's et Sushis, eux, sont des confinés à vie ! Ils n'ont pas accès au jardin mais leur maître est sympa ... il leur montre les photos qu'il a prises, soit dans le jardin, soit dans les environs et eux me les font parvenir comme ça, je vois ce qui se passe là-bas (il paraît que Comines, c'est le grand ouest de la Wallonie ! Enfin ce sont mes cousins qui me l'ont dit, moi, je ne suis jamais allé jusque-là !). Alors, voici quelques-unes de leurs photos. Ainsi, si vous ne partez pas en vacances, cette année, vous savez qu'il y a de belles choses près de chez vous aussi ...

A bientôt pour une autre aventure



*Grisou*

# Le coin des recettes

## Scampis, spaghettis et spaghettis de courgettes

### Pour 4 personnes

- 600 g de courgettes (+/- de 25cm)
- 2 jeunes oignons
- 4 à 5 gousses d'ail
- 400 g de spaghettis (complets, mi-complets, sans gluten... au choix)
- 3 c à s d'huile d'olive
- 600 g de scampis
- 20 cl de bouillon de légumes
- 600 g de tomates cerises
- Le jus d'un demi-citron
- 3 c à s de basilic haché
- Piment d'Espelette
- Curcuma



Avec un éplucheur-spirale à légumes, une mandoline ou un couteau à julienne, réaliser les fines lanières de spaghettis de courgettes

Eplucher ail et oignons, puis les émincer

Faire bouillir l'eau pour les pâtes et les laisser cuire le temps nécessaire

Mettre 1,5 c à s d'huile et le curcuma dans une poêle assez grande, faire chauffer pour y dorer les scampis 2-3 minutes de chaque côté. Retirer les scampis de la poêle et les réserver à part dans un récipient

Dans la même poêle, faire revenir l'ail et l'oignon puis versez-y le bouillon et mélanger

Couper les tomates en deux et les ajouter dans la poêle. Les faire mijoter 3 à 4 minutes

Ajouter les scampis, le jus de citron et le basilic haché (en garder un peu pour la garniture). Relever avec le piment d'Espelette, selon l'envie

Dans une autre poêle, faire chauffer à feu moyen le reste d'huiles et y faire cuire les spaghettis de courgettes pendant 2 minutes en mélangeant régulièrement pour éviter qu'ils n'attachent. Les ajouter sans attendre à la préparation scampi-tomates cerises.

Ajouter les pâtes cuites et égouttées et mélanger avant de parsemer de basilic

Servir et... Bon appétit.



Echangeons nos savoirs et partageons leurs saveurs

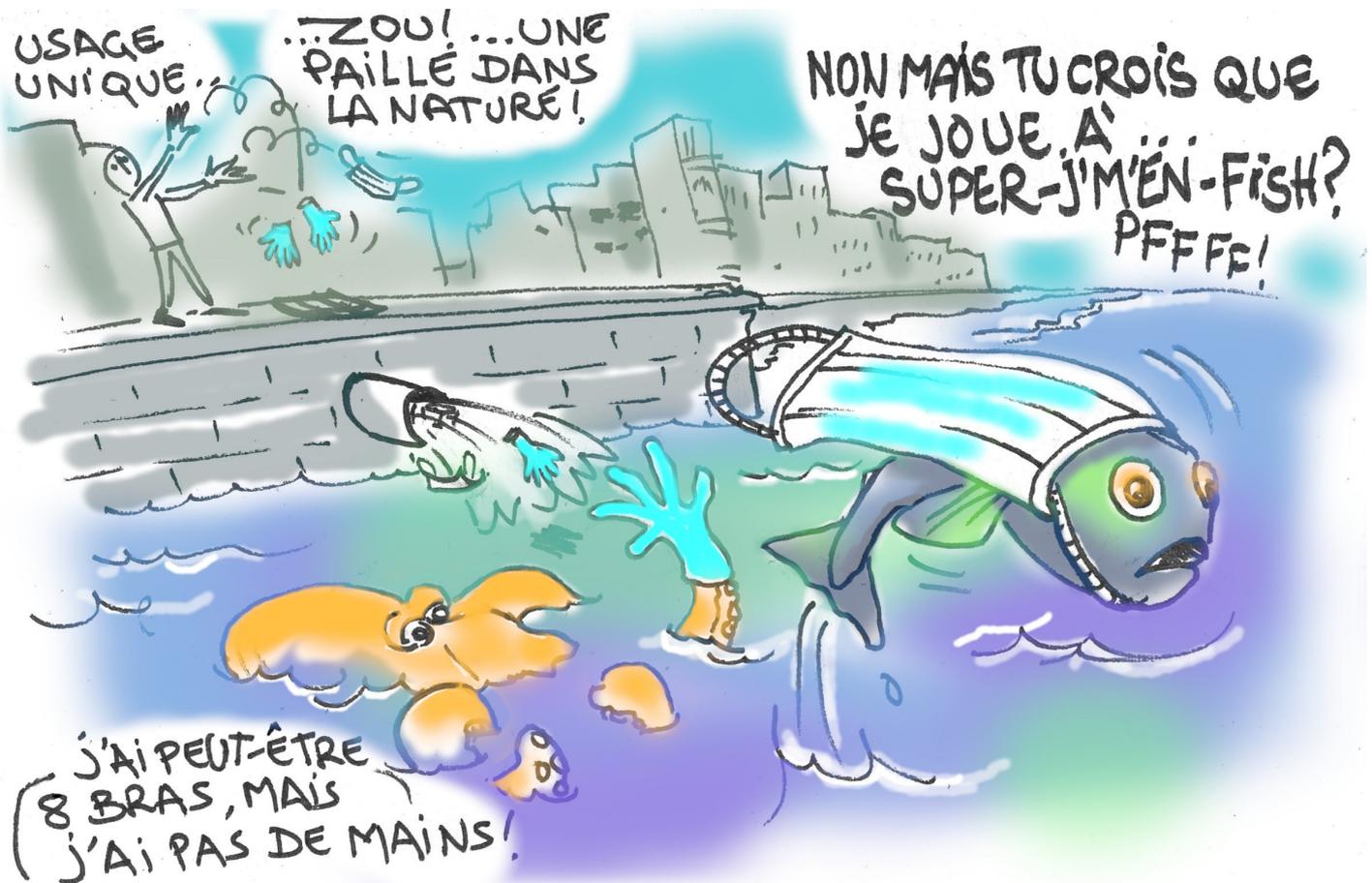
Vous créez des recettes ou perpétuez une recette familiale? Vous pouvez nous les envoyer pour en faire profiter nos lecteurs

## Fini le jetable... suite

*On passe au réutilisable... Pas sûr !*

*Gobelets, tasses, assiettes, couverts et pailles en plastique seraient-ils vraiment en voie d'extinction ?*

Voilà comment commençait un article de Jean-Jacques Montignies dans votre revue Eco-Vie n° 310. Prémonition ? Clairvoyance ? En tout cas, le lobby du plastique jetable a fait du forcing auprès des instances pendant la pandémie. Heureusement en vain! Mais la Covid est quand même passée par là... Masques, gants et flacons de gel hydroalcoolique sont, hélas, régulièrement jetés en rue et se retrouvent en quelques jours en mer, en quantité, et pour longtemps car il leur faudra plusieurs siècles pour se décomposer. En plus, on nous encourage à employer des mouchoirs en papier et plus question de prendre nos propres contenants pour aller au marché ou chez nos petits détaillants !!! Tout est emballé dans des sacs en papier ou en plastique quand, justement, toutes les habitudes à ce sujet étaient en train de changer.



## CEBEO... suite

Dans la revue n° 310 encore, nous vous présentions nos craintes à propos du projet CEBEO à Mouscron. La Région wallonne a suivi les riverains dans leur opposition à l'installation de CEBEO.

Quand un projet est présenté, trop souvent le citoyen pense que tout est ficelé. S'il est mauvais, si des choses doivent être modifiées, s'il doit être abandonné, ça vaut la peine de se mobiliser, de faire entendre sa voix.

David peut aussi avoir un pot de fer et Goliath un pot en terre.

## Passeur de savoir

### Méditation...

Neuf heures sonnent au clocher de l'église, je rejoins le chahut joyeux des enfants qui jouent dans la cour de l'école à attraper les feuilles sous le vent, retrouvant par leurs jeux des souvenirs que tant d'automnes ont effacés. Il naît de ces couleurs, de ces odeurs et de ces joies d'enfants, une nostalgie propre à cette saison qui nous renvoie parfois aux sources de nos vies.

Je retrouve, à travers le petit groupe de têtes blondes qui m'accompagne aujourd'hui, les mêmes regards et les mêmes attentes qui étaient les miens à leur âge, à l'heure où le bon maître à la barbe grisonnante nous emmenait sur les sentiers découvrir, aux lisières des forêts, l'école de la nature et, à travers elle, celle de la vie.

Le temps a passé, les rôles ont changé, me voilà à mon tour, l'espace d'un instant dans la position du passeur de savoir, intimidé devant ce public en culottes courtes, dont je redoute parfois la pertinence des questions !

Passeur de savoir d'une école que l'on tend à oublier, celle qui éveille les sens et qui s'écrit aux parchemins des écorces de bouleaux ! Celle qui s'écoute au chant de l'alouette et de la grive musicienne posée sur la branche du sorbier des oiseaux ! Celle qui se lit comme une prose aux calices des roses de l'églantier et aux corolles d'améthyste des colchiques dans les prés, comme autant de poèmes en lettres de pétale ! Enfin, celle que l'on apprenait à l'ombre des « bois

sacrés », chère aux philosophes grecs, de l'Académie de Platon au Lycée d'Aristote.

Sensibiliser, dire et redire que nous faisons partie de cette nature et que nous en dépendons, n'est pas un vain discours au regard des comment, des pourquoi et des questions des enfants dont les doigts qui se lèvent sont autant d'envies de savoir, de connaître et de comprendre. Rassurante curiosité qui sera le moteur de leur vie, dans une société aseptisée qui tend à leur offrir un monde virtuel.

Il me plaît à cette heure de les voir fascinés par la beauté d'une chenille, dont l'imago, par la magie de la chrysalide, donnera le sphinx de l'euphorbe, de leur faire découvrir les senteurs du calament népéta, la saveur des graines de carottes sauvages, et de les réconcilier avec l'ortie, qu'ils auront appris à caresser. Nous sommes tous des passeurs de savoir suivant nos propres expériences mais les racines qui sont les nôtres n'ont pas d'emprise sur les allées de bitume qui conditionnent nos vies. Il nous faut avoir recours de temps à autre aux sources des ruisseaux et aux clairières des forêts pour retrouver, dans la profondeur de l'humus, ces origines communes qui nous relient à l'unité du vivant, sur cette terre où il nous est donné de vivre.

*Patrick Canal*

Ce texte a été publié dans la revue *La Garance voyageuse* n°129, Printemps 2020. [www.garancevoyageuse.org](http://www.garancevoyageuse.org)

## Apprendre, mais à prendre l'air

Parce qu'il est scientifiquement prouvé que le contact physique avec l'environnement naturel (et culturel) est bon pour la santé, pour le développement de l'enfant, pour l'environnement et pour les apprentissages. Et pour ne pas prolonger le confinement des enfants en les enfermant à nouveau dans les classes, Eco-Vie a tenu à soutenir le collectif « Tous Dehors » en co-signant une carte blanche publiée dans le journal « Le Soir » (<https://plus.lesoir.be/303805/article/2020-05-29/lecole-dehors-une-solution-sanitaire-et-salutaire>). Il y est souligné l'importance, pour l'école, d'éduquer dehors (« outdoor learning »), a fortiori en sortie de confinement

IL N'Y A PAS DE MAUVAIS TEMPS



IL N'Y A QUE DES VÊTEMENTS  
MAL ADAPTÉS

## Soigner les animaux avec des plantes, c'est entrer en résistance

Les éleveurs qui voudraient soigner leurs bêtes avec des substances naturelles sont dans la quasi-impossibilité légale de le faire, expliquent les auteurs de cette tribune. Qui proposent une réponse pour sortir de cette situation.

La situation actuelle par rapport à la législation encadrant l'utilisation des plantes médicinales et les huiles essentielles en élevage oppose deux obligations en totale contradiction. C'est ce qu'on appelle en psychologie la « *double contrainte* » ou « *double bind* » (théorisée par Gregory Bateson en 1956) : une situation de paradoxe imposé ; deux obligations ou injonctions contradictoires sont reçues, qui, s'opposant mutuellement, induisent une impossibilité logique à en exécuter une sans contrevenir à l'autre.

Et c'est bien de cela qu'il s'agit puisque nous avons d'un côté la réglementation sur le médicament vétérinaire (article L5111-1 du Code de la santé publique) et de l'autre les obligations mentionnées dans le cahier des charges européen de la bio.

### Commençons par la réglementation sur le médicament.

Un grand nombre de textes, décrets et lois traitent du statut des plantes médicinales (et huiles essentielles, homéopathie, etc.). Il serait fastidieux de les citer en détail dans cet article. Pour résumer, *toute substance végétale susceptible d'apporter un effet curatif ou préventif est classée obligatoirement comme médicament et donc ne peut être utilisée par l'éleveur que sur prescription par un vétérinaire* et dans certaines conditions : comme très peu de médicaments à base de plantes disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), le vétérinaire ne peut prescrire ces médicaments qu'uniquement dans le cadre de la « *cascade* » (article L.5143-4 du Code de la santé publique), c'est à dire dans le cas d'absence de médicaments « *appropriés* », et seulement si ces substances possèdent une LMR (limite maximale de résidus) ou en sont exemptés. Voilà qui limite grandement (voire interdit) la possibilité d'utiliser de la phytothérapie ou des huiles essentielles avant des antibiotiques, des anti-inflammatoires ou des antiparasitaires.

Si toutefois un vétérinaire s'acharne à braver cette interdiction, il devra obligatoirement mentionner sur son ordonnance un délai d'attente de 7 à 56 jours selon les produits et situations. (28 jours pour la viande, 7 jours pour le lait et les œufs en agriculture conventionnelle. En agriculture biologique, le délai est doublé : 56 j pour la viande, 14 j pour le lait.) L'éleveur a d'autre part l'obligation de mentionner ces traitements dans son registre d'élevage.

### Examinons maintenant le texte du cahier des charges européen de la bio.

1.5.2.2. Les maladies sont traitées immédiatement pour éviter toute souffrance à l'animal. Lorsque le recours à des produits phytothérapeutiques, homéopathiques ou autres est inapproprié, des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, y compris des antibiotiques, peuvent être utilisés si nécessaire, dans des conditions strictes et sous la responsabilité d'un vétérinaire. En particulier, les restrictions relatives aux traitements et au temps d'attente doivent être définies.

1.5.2.3. Les matières premières d'origine minérale pour aliments des animaux ou les additifs nutritionnels (dont l'utilisation est autorisée en production biologique conformément à l'article 24) ainsi que *les produits phytothérapeutiques et homéopathiques sont utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, y compris aux antibiotiques*, à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel sur l'espèce animale concernée et sur l'affection pour laquelle le traitement est prévu.

- **Conclusion :** nous sommes bien dans le cas de la « *double contrainte* », c'est à dire face à deux législations qui se contredisent...



Des produits vétérinaires pour lapin. (photo L214)



### La solution : sortir les plantes médicinales de ce statut de médicament

Le fond du problème réside dans le fait que les remèdes à base de plantes sont considérés comme des médicaments, plus précisément même comme des produits devant répondre à des normes industrielles. Pourtant, l'utilisation de ces plantes sur les animaux existe depuis que l'homme pratique l'élevage, donc depuis des milliers d'années, bien avant que le métier de vétérinaire ne soit créé et bien avant l'industrie

**ÊTRE OU NE PAS ÊTRE...  
Des médocs?**



**RIDICULE!!  
Comment croyez-vous qu'on se soigne depuis la nuit des temps?**

pharmaceutique. Or les savoirs des éleveurs transmis de génération en génération ne sont pas reconnus. L'administration, l'industrie et les professionnels de santé se déclarent compétents pour juger de ce qui est bon, ce qui aboutit même à une interdiction de l'automédication considérée comme un délit (selon le Code rural français). Les éleveurs sont dépossédés de leur expérience et de leur métier !

La solution : sortir les plantes médicinales de ce statut de médicament. Plusieurs collectifs d'éleveurs et d'intervenants en élevage travaillent aux moyens d'obtenir des pouvoirs publics un statut intermédiaire (ni complément alimentaire ni médicament vétérinaire) pour une liste de substances d'origines végétales, afin que leur usage par les éleveurs soit possible dans le soin des animaux, sous condition de qualité des plantes utilisées, et de formation auprès de personnes expérimentées (Institut technique de l'agriculture biologique, Collectif pour la santé

naturelle en élevage...).

Pour l'instant, la plupart des plantes utilisées en élevage figurent dans les listes des compléments alimentaires ou dans la liste des 148 plantes médicinales autorisées à la vente par des non-pharmaciens. Il suffit donc d'utiliser ces plantes en évitant d'évoquer leurs actions curatives ou préventives... Dans ce cas, exit l'automédication qui se transforme en distribution d'aliments... mais *cela exclut toute application locale de cataplasme de plantes ou de préparations à base d'huiles essentielles, pourtant largement utilisées, et avec succès, dans le soin aux animaux d'élevage.* On parlera alors de cosmétique pour animaux...

### Éleveurs et vétérinaires doivent choisir entre trois possibilités

Nos hautes autorités y ont d'ailleurs bien pensé, mais se sont bien gardées de changer la loi : comme le précise le rapport commun des Académies nationales de médecine et de pharmacie intitulé *Réflexions et propositions relatives aux allégations de santé et aux compléments alimentaires* : il n'y a pas « *de frontière claire entre un effet physiologique et un effet pharmacologique. Il s'agit plutôt d'un continuum entre la physiologie et la pharmacologie, entre un état d'équilibre et l'apparition d'un état pathologique et, donc, d'un continuum entre un effet physiologique et un effet pharmacologique* ».

Bref, comme disait Coluche : « *Je ne suis ni pour ni contre, bien au contraire* ».



Pour sortir de cette situation ubuesque, les éleveurs et vétérinaires doivent choisir entre trois possibilités :

1. se conformer à la loi sur le médicament vétérinaire, c'est-à-dire n'utiliser les plantes que sous forme de compléments alimentaires ou pour leurs vertus thérapeutiques sur prescription vétérinaire avec des délais d'attente pouvant atteindre 56 jours ;
2. respecter les injonctions du cahier des charges bio en privilégiant l'utilisation des plantes en thérapeutique et donc se mettre en infraction par rapport à la loi (avec toutes les conséquences financières) ;
3. opter pour une solution intermédiaire qui consiste à déguiser ses pratiques pour ne pas être condamné pour exercice illégal de la pharmacie ou du métier de vétérinaire. Bref la politique du « *pour vivre heureux vivons cachés* » en assumant ses convictions et pratiquant la discrétion et la dissimulation, c'est-à-dire, résister.

Précisons que lorsque l'on commence à surveiller son langage et à contrôler son vocabulaire pour éviter les ennuis, dissimuler les actions justes, c'est un signe de glissement imperceptible vers un état totalitaire...

*Le collectif [Zone verte](#) est un groupement au service des acteurs de l'élevage et de l'agriculture. Ses membres apportent leur appui à ceux qui souhaitent évoluer dans la pratique de leur métier et acquérir plus d'autonomie, rester libres de conduire leur troupeau vers une agriculture paysanne, écologique et humaine. Le groupe, indépendant, n'hésite pas à prendre position face aux dérives commerciales ou réglementaires qui tendent à contrecarrer la liberté des éleveurs dans la conduite de leur troupeau.*

*Cette tribune a été initialement publiée dans la revue Nature & Progrès.*

8 janvier 2019 <https://reporterre.net/>

## STAGE D'ETE DU CREL

(Contrat Rivière Escaut-Lys)

STAGE VÉLO SUR LA VALLÉE DE L'ESCAUT

Du 06 au 10 juillet 2020

Stage pour les ados de 12 à 14 ans

Venez découvrir la Vallée de l'Escaut dans les environs de Tournai.

Chaque jour vous enfourcherez votre vélo pour découvrir des curiosités et activités en lien avec l'eau dans la région !

TARIF : 60 EUROS

Inscription au Contrat de rivière Escaut Lys –  
069 44 45 61 [contact@crecautlys.be](mailto:contact@crecautlys.be)

Condition pour l'inscription : un vélo en état de fonctionnement

## ATELIER DE PERCUSSION

LEERS - NORD



VENDREDI  
DE 19H30  
À 21H

À L'ÉGLISE COMMUNALE

23, RUE DES MESANGES LEERS-NORD (B)  
Tel. : +32 (0) 56 48 97 64

Reprise  
le 18 septembre 2020



avec le soutien de la  FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE

## ECO-VIE JUNIOR (2)

Et il y a tellement de choses à regarder dans le jardin ...  
que j'ai repris de suite l'écriture d'une nouvelle aventure ...

**Grisou**

**... Et les petits troglodytes mignons**



Photo de Hugues Caryn

En-dessous de l'appentis de la terrasse, ça fait plusieurs années que mon maître a installé des nids d'hirondelles ... mais jusqu'à présent ces nids n'ont jamais été occupés par ces oiseaux migrateurs. Des mésanges en ont parfois profité. Et puis voilà, que cette année, ce sont des troglodytes mignons qui y ont emménagé. Mes maîtres observaient les allées et venues des parents qui venaient nourrir les oisillons ... et voilà qu'un matin, mon maître occupé de préparer ses plantations sur son établi prend du terreau pour mettre dans un pot et là surprise ! Il se retrouve avec un petit troglodyte dans les mains ...

Il l'a remis dans le nid le plus vite possible et tout le monde se disait « Ouf, le voilà sauvé ! » ...

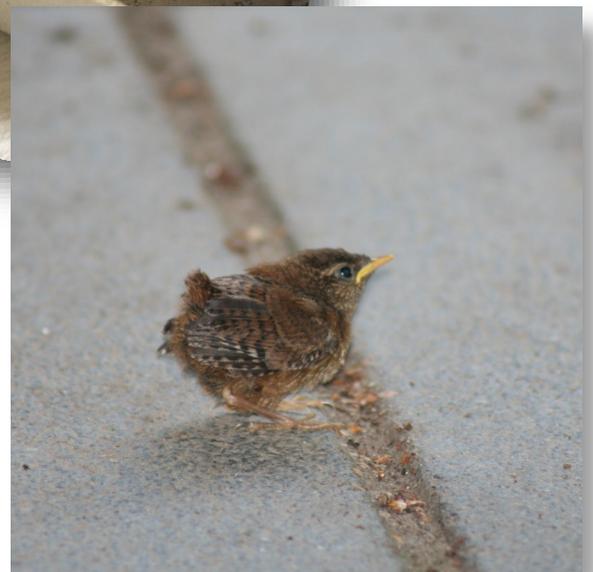
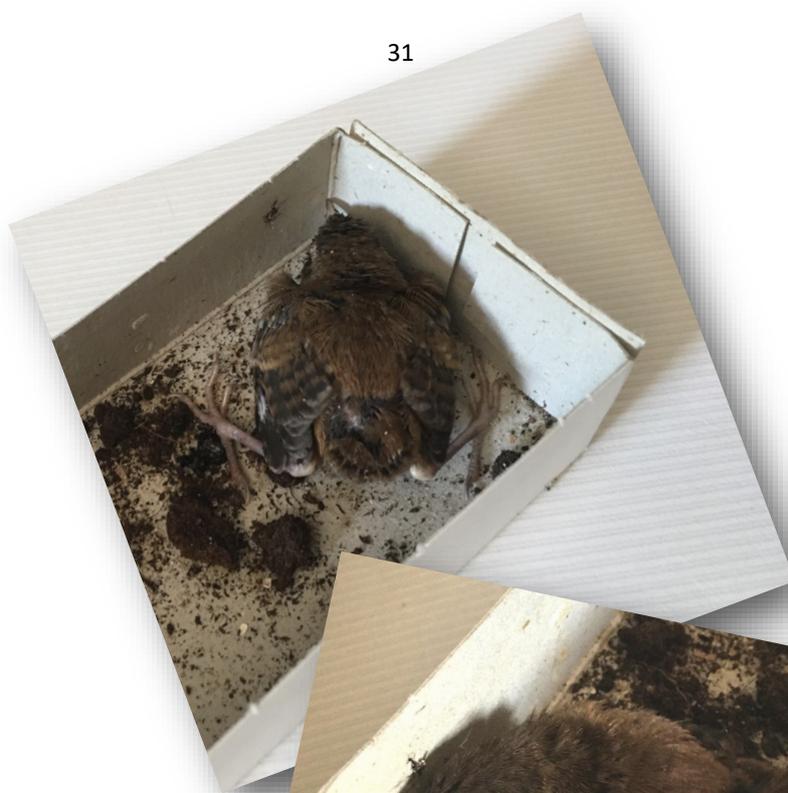
Sauf que le lendemain rebelote ... un petit troglodyte se retrouve à nouveau sur l'établi ! Mon maître le remet dans le nid ... et au moment où je vous raconte cette histoire, pour la troisième fois un troglodyte est à nouveau tombé sur l'établi sauf que cette fois-ci, il est plus fort ... plus hardi et sauf que là, maintenant, il est suffisamment costaud pour prendre son envol ! Il quitte le nid définitivement encouragé et encadré par ses parents dès qu'ils l'ont aperçu ...

En voilà, une belle aventure ... Il reste encore trois petits dans le nid maintenant. Gageons qu'ils prendront, eux aussi, leur envol prochainement.



A bientôt pour une nouvelle aventure

*Grisou*



Et à propos voici une pensée de Charles Darwin, que j'aime bien et que je trouve très juste : « *Lorsqu'un chat accorde sa confiance à un homme, c'est sa plus belle offrande* ».



Vous désirez soumettre un article ? Merci de nous le faire parvenir **avant le 17 août** (par mail ou courrier).

Vous voulez participer à la rédaction de cette revue ? Merci de le signaler au 00 32 (0) 56 33 72 13.

**Prochain comité de rédaction** : le lundi 19 août à 15h au siège social ou visioconférence

## Les infos-télé : Ça grinche

Ca y est je ne regarde plus la télé  
Je me rappelle de la guerre du Golfe, de l'attentat du WTC à Manhattan, des attentats djihadistes, des manifs des Gilets jaunes etc. Tous les journaux télévisés tournaient en boucle sur ces événements. T'en mangeais le matin, le midi, le soir ! Et puis le lendemain et le lendemain encore, et encore.

Et en zappant, tu tombes bêtement sur ces chaînes d'info en continu ! N'importe quoi! Des humoristes meilleurs que moi ont déjà mis en évidence comment les journalistes... euh!... les animateurs te tiennent en haleine avec les mêmes images, les mêmes reportages, les infos qui vont arriver... peut-être... ouais elles arrivent... Enfin elle devraient arriver... ou pas : « *Je vous informe que je n'ai pas d'information pour le moment mais elle devrait arriver prochainement* ». Mais en attendant ils te renvoient pour la dixième fois le même reportage. Au cas où tu ne te rappelleras pas que tu l'as déjà vu, revu et revu.

Et ce coronavirus est arrivé, il n'y en a plus que pour

lui. La maladie fait peur, t'es confiné. Et comme t'es impacté, tu attends qu'on t'explique comment t'en préserver, comment te débrouiller, qu'on te libère, qu'on te réexplique, ...

Infos, infox, contre-infos, mensonges, tout y passe et t'en sais pas plus. Ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain et masque non, puis masque oui etc. Grrr!

C'est décidé, je ne regarde plus les chaînes info, je ne me laisse plus avoir par cette course à l'audimat que se livrent les chaînes de télé.



Il fait bon, je cours au jardin . Retrouver la nature lumineuse et ne plus se laisser envahir par ces messages noirs distillés par les médias. Quel bonheur de retrouver son potager, avec ses fraises, ses framboises et ses groseilles. Et tous ces légumes qui me laissent déjà imaginer une production prolifique. Ah! Qu'est-ce qu'on est bien!

Jusqu'à la prochaine épidémie ou catastrophe montée en épingle...

Grrrr! Y'aura encore la télé ! Grrr!

Xavier

## STRETCHING POSTURAL®



### On reprend nos rendez-vous hebdomadaires!

**Mouscron:** séances jusqu'au 23 juillet.

Reprise le jeudi 3 septembre (séance d'essai le 10/09)

**Leers-Nord:** séances jusqu'au 15 juillet.

Reprises le mercredi 2 septembre et le lundi 7 septembre (séance d'essai le lundi 07/09)

Renseignements: + 32 (0)56 33 72 13